

PORTRAIT TERRITORIAL

**MAURICIE**



## Note au lecteur

Ce portrait territorial présente la situation régionale qui prévalait au moment de sa rédaction

<b>Réalisation :</b>	Direction générale de la Mauricie – Centre-du-Québec Direction régionale de la gestion du territoire public de la Mauricie
<b>Recherche :</b>	Mireille Côté Pierre Jutras Pierre Leblanc
<b>Rédaction :</b>	Pierre Jutras
<b>Cartographie :</b>	Annie Johnson Judith Loubier
<b>Secrétariat :</b>	Sonia Duchesneau

---

### **Conception et soutien**

<b>à la réalisation :</b>	Direction du soutien aux opérations Mines, Énergie et Territoire
<b>Coordination du projet :</b>	Germain Tremblay
<b>Révision technique :</b>	Marc-André Bouchard, François Côté et Germain Tremblay
<b>Mise en page :</b>	Manon Bergeron et France Pouliot
<b>Collaboration :</b>	Édouard Chrétien, Henri Gaillard et Jean-François Larouche

---

<b>Production :</b>	Direction des communications
<b>Révision linguistique :</b>	Centre professionnel de révision linguistique, Sophie Beaume Direction des communications, Luce Sainte-Marie et Anne Veilleux
<b>Conception graphique :</b>	Christiane Leclerc communication

---

<b>Diffusion :</b>	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Direction générale de la mission et de la coordination Direction du soutien aux opérations Mines, Énergie et Territoire 5700, 4 <sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau E-302 Québec (Québec) G1H 6R1 Internet : <a href="http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp">www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp</a>
--------------------	---

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2006

ISBN-13 : 978-2-550-48672-5 (version imprimée)

ISBN-10 : 2-550-48672-2 (version imprimée)

ISBN-13 : 978-2-550-48673-2 (version PDF)

ISBN-10 : 2-550-48673-0 (version PDF)

Code de diffusion : 2006-2001



*Le* territoire public et ses ressources naturelles ont toujours été d'importants leviers de développement pour le Québec et constituent l'assise économique de plusieurs régions. L'autonomie et le développement des régions, par une démarche de décentralisation et une meilleure gestion intégrée du territoire, font partie des orientations de notre gouvernement pour exploiter au maximum le potentiel économique du Québec, dans une perspective de développement durable.

*Nous* devons poursuivre dans cette voie de la gestion intégrée et régionalisée des ressources et du territoire. Des actions importantes ont été prises en ce sens par notre gouvernement, notamment la création des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire. Notre territoire et nos ressources naturelles constituent des atouts de premier ordre pour notre développement. Il importe donc de les gérer harmonieusement.

*Les* portraits territoriaux soutiendront donc les efforts du Ministère pour mieux servir les Québécois et contribuer à la prospérité des régions.

**Pierre Corbeil**

Ministre des Ressources naturelles et de la Faune  
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue  
et de la région du Nord-du-Québec



## TABLE DES MATIÈRES

Mot du ministre.....	iii
Introduction .....	1
1. Présentation de la région .....	3
2. Dimension environnementale.....	5
2.1 Caractéristiques environnementales.....	5
2.1.1 Composantes physiques .....	5
2.1.2 Composantes biologiques .....	12
2.2 Droits et statuts de la dimension environnementale .....	17
2.3 Synthèse de la dimension environnementale .....	23
3. Dimension sociale.....	25
3.1 Caractéristiques sociales .....	25
3.1.1 Organisation territoriale .....	25
3.1.2 Occupation du territoire .....	25
3.1.3 Dynamique sociale et culturelle.....	31
3.2 Droits et statuts de la dimension sociale.....	35
3.3 Synthèse de la dimension sociale.....	39
4. Dimension économique.....	41
4.1 Caractéristiques économiques.....	41
4.1.1 Structure économique et marché du travail.....	41
4.1.2 Activités économiques.....	45
4.1.3 Perspectives de développement.....	55
4.2 Droits et statuts de la dimension économique .....	56
4.3 Synthèse de la dimension économique .....	61
5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public .....	63
6. Synthèse du portrait territorial .....	71
Conclusion .....	75
Bibliographie .....	77



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Principales rivières de la Mauricie.....	10
Tableau 2	Principaux lacs de la Mauricie.....	11
Tableau 3	Principaux réservoirs de la Mauricie .....	11
Tableau 4	Répartition des aires protégées sur le territoire public de la Mauricie par catégorie de l'UICN.....	19
Tableau 5	Population et superficie des MRC, des villes et de l'agglomération de La Tuque .....	29
Tableau 6	Population attikamek en Mauricie .....	30
Tableau 7	Nombre de kilomètres de sentiers sur le territoire public de la Mauricie..	36
Tableau 8	Structure économique selon l'emploi .....	43
Tableau 9	Marché du travail.....	45

## LISTE DES CARTES

Carte 1	Localisation de la région de la Mauricie .....	3
Carte 2	Composantes physique.....	7
Carte 3	Composantes biologiques .....	13
Carte 4	Droits et statuts environnementaux.....	21
Carte 5	Caractéristiques sociales .....	27
Carte 6	Droits et statuts sociaux .....	37
Carte 7	Caractéristiques économiques .....	47
Carte 8	Droits et statuts économiques .....	57
Carte 9	Potentiels et projets régionaux.....	65





## Introduction

La gestion du territoire public et de ses ressources représente un défi sans cesse grandissant. En effet, la diversité des usages et la demande soutenue pour combler des besoins toujours plus variés multiplient les enjeux liés à son utilisation.

À l'image de la société moderne que forme le Québec, ces enjeux sont multidimensionnels, reflétant ainsi les aspirations et les préoccupations de ses citoyens. Cela impose, aux acteurs gouvernementaux régionaux et locaux, la recherche d'une conciliation des facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui sont à la base d'un développement territorial durable. En effet, cette conciliation est essentielle pour faire face aux attentes de la population quant aux bénéfices escomptés d'un territoire public devant appuyer le développement actuel de la collectivité, tout en garantissant celui des prochaines générations.

La prise en compte de ces enjeux diversifiés et complexes passe en premier lieu par une connaissance appropriée des différents éléments qui les constituent et les influencent. En effet, une meilleure compréhension de la dynamique d'utilisation du territoire public est à même de faciliter la planification de sa mise en valeur et de sa protection, permettant ainsi aux acteurs de faire des choix plus éclairés.

C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a réalisé des portraits du territoire public pour la plupart des régions administratives du Québec. Ceux-ci décrivent et analysent les caractéristiques du territoire public, ainsi que la situation des principaux droits et statuts y étant accordés, à travers leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ils posent également un regard sur les principaux potentiels et projets existants afin d'y intégrer des éléments de prospective. Des synthèses des différentes parties du document mettent enfin en relief les faits saillants de l'analyse.

En mettant les portraits territoriaux à la disposition des acteurs liés à l'utilisation du territoire public, et de la population en général, le MRNF entend faciliter l'établissement d'une compréhension commune des enjeux en présence et ainsi contribuer au développement durable de cet inestimable patrimoine collectif que constitue le domaine de l'État québécois.

Voici donc le portrait territorial de la région administrative de la Mauricie.



## 1. Présentation de la région

La région administrative de la Mauricie occupe un territoire d'une superficie de 39 924 kilomètres carrés, ce qui la classe au sixième rang des régions du Québec<sup>1</sup>. Elle se situe au centre-sud du Québec et est entourée de huit régions administratives, soit le Centre-du-Québec au sud, Lanaudière, les Laurentides, l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue à l'ouest, le Nord-du-Québec au nord-ouest, ainsi que le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Capitale-Nationale à l'est. Créée par décret ministériel le 30 juillet 1997, la région est issue d'une subdivision en deux régions administratives distinctes de l'ancienne région Mauricie–Bois-Francs (04). La carte 1 illustre la localisation de la région.

**CARTE 1  
LOCALISATION DE LA RÉGION DE LA MAURICIE**



Historiquement, la Mauricie est habitée depuis plusieurs siècles par les nations amérindiennes. L'histoire coloniale de la région débute vers le XVII<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée du sieur de Lavolette envoyé par Champlain en 1634 pour fonder Trois-Rivières qui devient la deuxième plus ancienne ville du Canada. Le développement économique et social de la Mauricie repose sur l'exploitation forestière, l'hydroélectricité et l'industrialisation. Il est aussi étroitement associé à l'utilisation de la rivière Saint-Maurice qui y joua un rôle clé.

<sup>1</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction générale de l'information géographique (DGIG), novembre 2002.

La Mauricie est considérée comme une région pionnière de l'industrialisation. En effet, la première industrie sidérurgique du Canada, Les Forges du Saint-Maurice, a vu le jour en 1730 à Trois-Rivières. Le développement économique de la Mauricie a été grandement facilité grâce à l'exploitation du potentiel hydroélectrique. Aujourd'hui, l'économie de la région se diversifie et connaît une profonde mutation. Le développement touristique s'inscrit directement dans cette mouvance. À titre d'exemple, l'arrêt du flottage du bois sur la rivière Saint-Maurice, survenu en 1996, permet dorénavant d'en exploiter davantage le potentiel récréotouristique. Cet important cours d'eau est d'ailleurs reconnu par plusieurs partenaires du milieu socio-économique à titre d'axe privilégié du développement touristique régional.

## 2. Dimension environnementale

### 2.1 Caractéristiques environnementales

#### 2.1.1 Composantes physiques

**Une région dotée d'un vaste réseau hydrographique et qui chevauche trois provinces naturelles**

Selon le cadre écologique de référence du Québec du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP)<sup>2</sup>, la région de la Mauricie est divisée en trois provinces naturelles distinctes. Tout d'abord, les Basses-Terres du Saint-Laurent couvrent la portion sud de la région. Elles sont principalement situées en territoire privé où se concentrent la majeure partie du milieu habité ainsi que les terres cultivables. Cette province naturelle présente un relief peu accidenté où l'altitude est généralement inférieure à 100 mètres. Elle est formée d'une vaste plaine marine (mer de Champlain), de plates-formes sédimentaires, de dépôts glaciaires et marins, ainsi que de dépôts de moraines.

Ensuite, plus au nord, les Laurentides méridionales couvrent la très grande majorité de la région et du territoire public. Elles forment un assemblage de collines, de plateaux et de dépressions qui peuvent atteindre 600 mètres d'altitude. Le sol y est constitué de roches métamorphiques où des dépôts glaciaires minces couvrent le gneiss. De nombreuses rivières et lacs façonnent son relief. De plus, on y rencontre plusieurs eskers majoritairement orientés nord-sud selon l'axe du retrait glaciaire.

Finalement, les Hautes-Terres de Mistassini couvrent une faible superficie du territoire localisé à l'extrémité nord-ouest de la région dans le secteur du réservoir Gouin. Elles sont constituées d'un grand plateau parsemé de collines dont l'altitude moyenne se situe entre 350 et 400 mètres. Ce plateau est composé d'un socle rocheux principalement formé de tonalites entrecoupées de bandes étroites de basaltes et de roches sédimentaires (dolomies). Les dépôts glaciaires y sont épais et dominants, accompagnés de dépôts fluvio-glaciaires. La carte 2 illustre les limites des trois provinces naturelles, le relief et la répartition de certains phénomènes géomorphologiques sur le territoire.

Le potentiel minier et les types de gisement présents dans la région sont directement liés à l'environnement géologique du territoire. La grande majorité du territoire de la Mauricie se trouve à l'intérieur du Bouclier canadien, dans le secteur ouest de la province géologique de Grenville. Cette dernière représente une bande de 300 à 600 kilomètres de largeur et s'étend de l'Outaouais jusqu'à la Côte-Nord sur une distance d'environ 2 000 kilomètres. Dans la Mauricie, elle est formée de complexes gneissiques composés de séquences de roches sédimentaires et ignées hautement

<sup>2</sup> Ministère de l'Environnement, *Aires protégées, Les provinces naturelles*, [en ligne], adresse URL : [http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires\\_protégees/provinces/partie4a.htm](http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protégees/provinces/partie4a.htm).

métamorphosées et déformées. Ces roches sont recoupées par des suites intrusives mafiques (anorthosites et gabbros) et felsiques (mangérite et granite). Toutes ces roches sont typiques d'environnements géologiques formés à la surface de la croûte terrestre, ou près de celle-ci, ainsi que lors de l'édification de la chaîne de montagnes qui a donné naissance à la Province de Grenville. L'âge de formation de ces roches s'étend sur plus de 1,5 milliard d'années, soit entre 2,5 et 1 milliard d'années.

Dans la partie sud de la Mauricie, le socle grenvillien est recouvert de roches sédimentaires détritiques et carbonatées de la Plate-forme du Saint-Laurent. Ces roches de l'Ordovicien moyen font partie des Basses-Terres du Saint-Laurent.

La Province de Grenville est surtout reconnue pour ses importantes ressources en fer, en titane, en minéraux industriels ainsi qu'en pierres architecturales et industrielles. Elle renferme le plus grand nombre de carrières de granite du Québec. Cependant, peu de gisements exploitables de métaux usuels et précieux y ont été découverts<sup>3</sup>. La Mauricie renferme plus spécifiquement des minéralisations de fer, d'éléments du groupe du platine, de zinc et de plomb, d'or, de cuivre et de nickel ainsi que d'ilménite (fer et titane). Cette région possède aussi un excellent potentiel pour la pierre architecturale ainsi que pour certains minéraux industriels tels que le mica. Les calcaires de la Plate-forme du Saint-Laurent sont exploités pour la production de granulats, de chaux pour les cimenteries et pour la pierre architecturale.

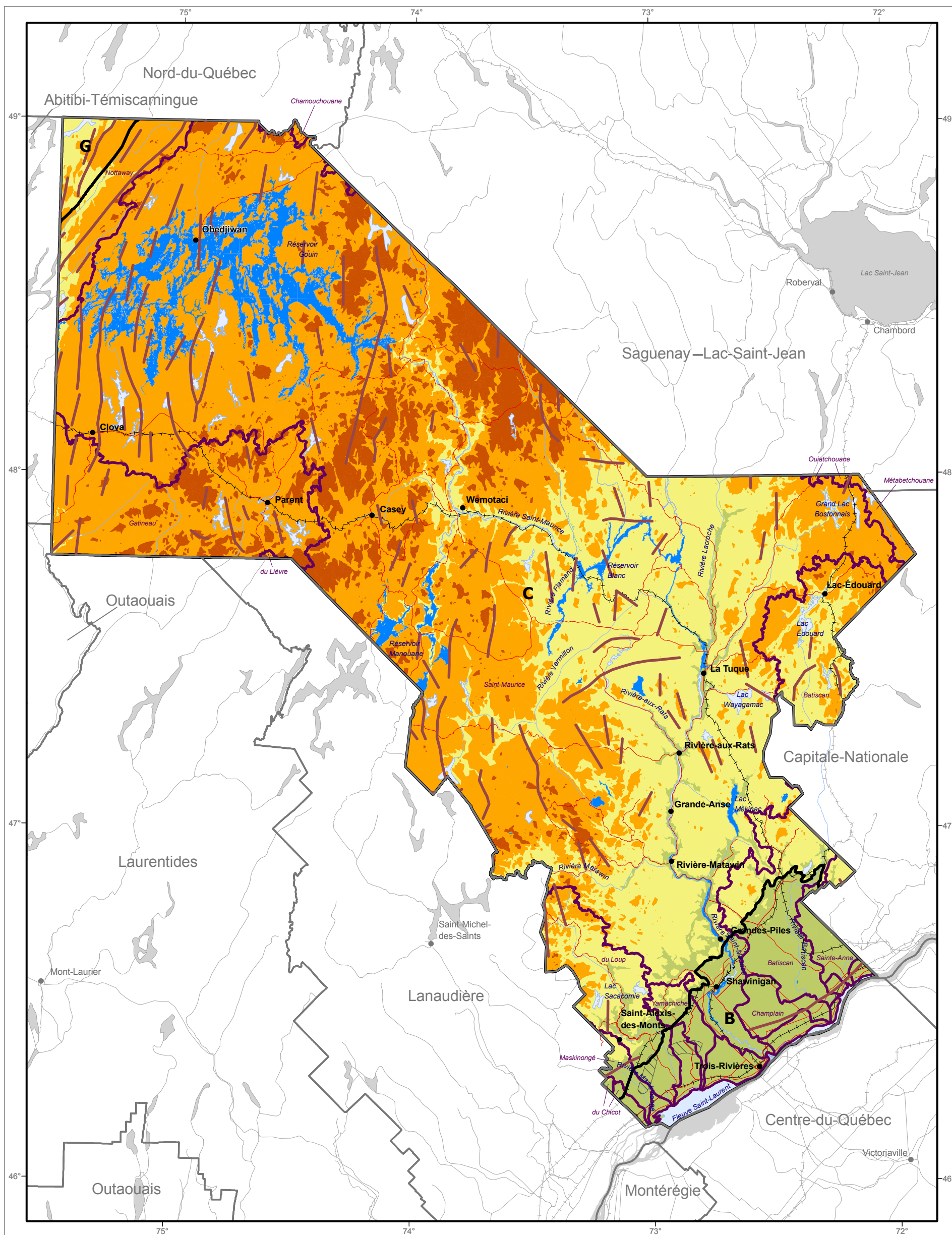
Par le passé, la région a produit du zinc, du plomb et de l'argent à Montauban (1911 à 1965), du cuivre et du nickel à lac Édouard (1973-74), de l'or à Montauban (1983 et 1990) et finalement du fer (1773 à 1910) et de l'ocre (1865 à 1967) dans la région de Trois-Rivières et de Grandes-Piles. La région produit du mica depuis 1946 dans le canton de Letondal.

La géomorphologie du territoire a conditionné le portrait de l'eau souterraine en Mauricie. On peut compter cinq résurgences utilisées à des fins de puits de captage (résurgences captées) dont l'eau de source est exploitée à des fins commerciales.

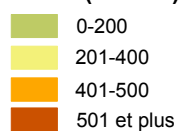
Le relief participe au façonnement des paysages. À titre d'exemple, le profil encaissé par endroits de la vallée de la rivière Saint-Maurice constitue un des éléments du potentiel touristique qui distinguent la région. La ville de La Tuque a d'ailleurs retenu le corridor du Saint-Maurice à titre de territoire d'intérêt esthétique. Également, le parc national de la Mauricie du Canada constitue un élément représentatif du Bouclier canadien et de l'écosystème des Moyennes Laurentides québécoises.

# Carte 2 : Composantes physiques

## Portrait territorial de la Mauricie



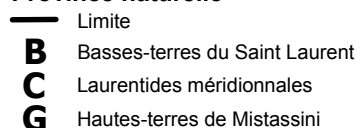
### Relief (mètres)



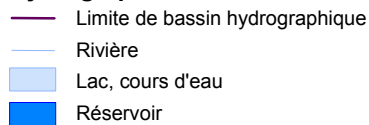
### Géologie



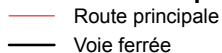
### Province naturelle



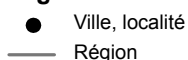
### Hydrographie



### Réseau de transport



### Organisation administrative



### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8



1/1 200 000

### Sources

Base géographique régionale (BGR) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003  
Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2006

Ressources naturelles et Faune

Québec





La problématique de la qualité de l'eau des rivières varie en fonction des activités qui sont pratiquées dans chacun des bassins versants. Le Saint-Maurice a été utilisé pendant plusieurs décennies pour le flottage du bois. C'est pour cette raison que son lit et celui de quelques-uns de ses tributaires ont accumulé une multitude de débris ligneux. Cette situation a provoqué une perte d'habitats pour la faune aquatique et a eu des effets sur la qualité de l'eau. Pour diverses raisons, le Saint-Maurice figure parmi les rivières qui possèdent les concentrations de mercure les plus élevées au Québec. Ces dernières se retrouvent dans la chair des poissons, ce qui en limite la consommation par les humains. D'autres rivières de la région telles que Batiscan, du Loup ou Maskinongé présentent des problèmes d'érosion des berges, ce qui affecte la qualité de l'eau par la libération de matières en suspension et l'augmentation de la turbidité. Par ailleurs, la région de la Mauricie est touchée par l'acidification des eaux de surface. Parmi les 235 lacs visités dans le cadre de l'élaboration du Portrait régional de l'eau de la Mauricie par le MDDEP, 14,5 % se sont révélés acides, 43,8 % seraient en transition et 41,7 %, non acides. La moitié des dorés de moyenne et de grande taille pêchés dans les lacs visités présente un taux de contamination par le mercure supérieur à la norme pour la consommation humaine. Il en va de même pour les brochets de moyenne et grande taille.

Par le passé, la pratique de certaines activités industrielles et commerciales a altéré la qualité de l'eau souterraine. La contamination de la nappe constitue une conséquence de l'industrialisation intensive qu'a connue la région au début du siècle. Par exemple, on peut citer le secteur de Shawinigan qui fut le berceau de l'industrie chimique québécoise et dont les eaux souterraines ont été affectées par de nombreux sites contaminés.

Dans sa politique nationale de l'eau, le gouvernement du Québec entend gérer cette ressource de façon intégrée en privilégiant une approche de gestion par bassins versants. Le réseau hydrographique ramifié et composé de plus de 17 500 plans d'eau constitue une des caractéristiques dominantes de la région. La rivière Saint-Maurice représente un des axes majeurs qui a conditionné le développement industriel de la région. Avec plus de 43 400 kilomètres carrés de superficie, le bassin versant de la rivière Saint-Maurice est le plus important de la région<sup>3</sup>. Encore aujourd'hui, il joue un rôle de premier plan dans le développement socio-économique de la Mauricie. Il est maintenant considéré par le milieu régional comme l'épine dorsale du développement récréotouristique. Parmi les autres éléments d'importance du réseau hydrographique figurent le fleuve Saint-Laurent et le lac Saint-Pierre dont l'écosystème est reconnu par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

---

<sup>3</sup> Ministère de l'Environnement, *Portrait régional de l'eau*, région de la Mauricie, 1999.

à titre de réserve mondiale de la biosphère. Depuis mai 1998, le lac Saint-Pierre est désigné site Ramsar en vertu de la convention relative aux zones humides d'importance internationale.

La région compte plusieurs autres rivières importantes, dont Batiscan, Croche, Vermillon, Matawin, Maskinongé et du Loup. Celles-ci constituent des parcours canotables reconnus par la Fédération québécoise du canot et du kayak<sup>4</sup>. Les rivières Saint-Maurice et Matawin sont utilisées par des producteurs de tourisme d'aventure et d'écotourisme pour des séjours organisés de descente en canot ou en rafting. Les tableaux 1 et 2 présentent les caractéristiques des principales rivières et plans d'eau de la Mauricie. On peut constater que la rivière Saint-Maurice se démarque tant par l'importance de la superficie de son bassin versant que par son débit qui est le plus élevé du réseau hydrographique mauricien. L'importance du débit constitue un des facteurs qui déterminent le potentiel hydroélectrique de ce cours d'eau. Les autres rivières arrivent loin derrière avec un débit moyen qui se situe en deçà de 50 mètres cubes par seconde et des bassins versants d'une superficie inférieure à 5 000 kilomètres carrés. Le tableau 2 montre que quatre des principaux lacs de la Mauricie se caractérisent par une superficie supérieure à 15 kilomètres carrés et par une utilisation surtout axée sur la villégiature et le récréotourisme.

**TABLEAU 1  
PRINCIPALES RIVIÈRES DE LA MAURICIE**

Rivière	Débit moyen (m <sup>3</sup> /s)	Superficie du bassin (km <sup>2</sup> )
Saint-Maurice	693,0	43 407
Vermillon	41,1	*
Croche	29,0	*
Maskinongé	17,8	1 096
Matawin	24,0	*
Du Loup	12,4	1 617
Batiscan	n. d.	4 688

\*Comprise dans le bassin de la rivière Saint-Maurice.

Source : Ministère de l'Environnement, *Portrait régional de l'eau de la Mauricie*, 1999.

<sup>4</sup> Fédération québécoise du canot et du kayak, *Guide des parcours canotables au Québec*.

**TABLEAU 2  
PRINCIPAUX LACS DE LA MAURICIE**

Lac	Superficie (km <sup>2</sup> )	Utilisation
Édouard	25,20	Villégiature, pêche
Wayagamac	23,83	Approvisionnement en eau potable, pêche
Mékinac	22,77	Récréotourisme, villégiature, pêche
Grand Bostonnais	15,29	Réservoir, pêche
Sacacomie	9,74	Récréotourisme, villégiature, pêche
Missionnaire, du	7,00	Villégiature, pêche
Pêche, à la	6,00	Approvisionnement en eau potable, villégiature, pêche
Wapizagonke	5,57	Villégiature, pêche
Piles, des	4,01	Approvisionnement en eau potable, villégiature, pêche
Tortue, à la	3,29	Récréotourisme, villégiature, pêche

Source : Ministère de l'Environnement, *Portrait régional de l'eau de la Mauricie*, 1999.

Enfin, les réservoirs Gouin, Blanc et Manouane témoignent de l'importance du développement hydroélectrique en Mauricie. Le réservoir Gouin, avec un volume de plus de 8 milliards de mètres cubes d'eau, joue un rôle clé dans la régularisation du débit de la rivière Saint-Maurice où huit centrales hydroélectriques ont été aménagées. Le tableau 3 en décrit les principales caractéristiques.

**TABLEAU 3  
PRINCIPAUX RÉSERVOIRS DE LA MAURICIE**

Réservoir	Superficie (km <sup>2</sup> )	Quantité d'eau (millions de m <sup>3</sup> )	Utilisation
Réservoir Gouin	1 302,8	8 500	Hydraulique, villégiature, pêche
Réservoir Blanc	71,7	466	Hydraulique, villégiature, pêche
Réservoir Manouane	48,7	410	Hydraulique, villégiature, pêche

Source : Ministère de l'Environnement, *Portrait régional de l'eau de la Mauricie*, 1999.

La région de la Mauricie jouit d'un climat de type tempéré froid à caractère continental. Du nord au sud, la température moyenne annuelle y varie selon des valeurs respectives de 0,8 °C et 4 °C. Le climat est influencé par des masses d'air provenant des Grands Lacs et du Midwest américain et qui se déplacent le long de la vallée du

Saint-Laurent en direction nord-est. En période hivernale, le nordet, un vent froid du nord-est qui nous vient des Maritimes, contribue à l'augmentation des précipitations ainsi qu'à l'atténuation des écarts de température.

### 2.1.2 Composantes biologiques

**Un territoire forestier caractérisé par une grande diversité de peuplements et par la présence de cinq domaines bioclimatiques distincts**

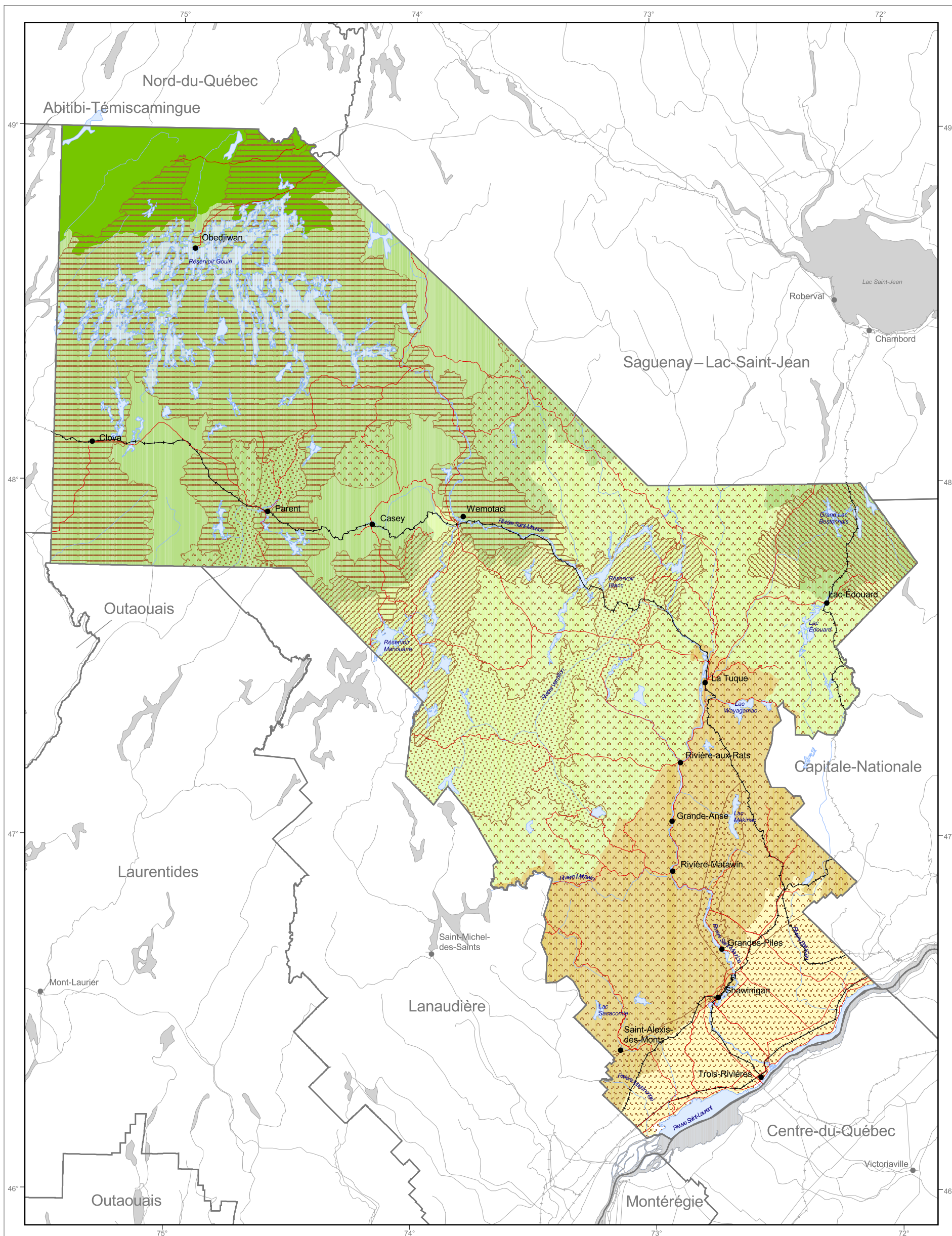
Le territoire forestier correspond à 85 % de la superficie totale de la région et s'étend sur plus de 33 881 kilomètres carrés. Influencé par divers facteurs climatiques, topographiques et pédologiques, celui-ci présente une grande diversité de peuplements. Au sud, une forêt de feuillus borne le fleuve Saint-Laurent. En remontant vers le nord, une forêt mélangée, caractérisée par des essences de résineux et de feuillus, couvre le territoire. Encore plus au nord, c'est la forêt boréale dominée par des essences résineuses dont le sapin, l'épinette et le pin gris qui peuple la région. En territoire public, les peuplements de résineux et de mélangés occupent des superficies relativement similaires, soit 36 % et 35 % respectivement du couvert forestier. Les superficies en feuillus en représentent 17 %, tandis que les superficies en régénération, soit celles qui ont subi des perturbations majeures (feux, épidémies, récoltes totales) occupent 12 % du couvert forestier<sup>5</sup>. La région recoupe cinq domaines bioclimatiques distincts, soit l'érablière à tilleul, l'érablière à bouleau jaune, la sapinière à bouleau jaune, la sapinière à bouleau blanc ainsi que la pessière à mousses. Le domaine de la sapinière à bouleau jaune est de loin le plus étendu puisqu'il couvre 72 % de la région. La diversité des essences de la forêt mauricienne permet la récolte d'une grande variété de bois qui peut servir à approvisionner des usines de transformation offrant des produits très diversifiés : pâtes, sciage de résineux et de feuillus, déroulage de feuillus nobles, panneaux gaufrés. La carte 3 illustre la répartition des domaines bioclimatiques de la Mauricie<sup>6</sup>. La forêt, associée depuis longtemps au développement socio-économique de la région, demeure encore aujourd'hui son principal atout.

<sup>5</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Forêt Québec, Direction régionale de Forêt Québec, Régions de la Mauricie (04) et du Centre-du-Québec (17), *Portrait forestier de la Mauricie*, août 2000.

<sup>6</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers – Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec.

# Carte 3 : Composantes biologiques

Portrait territorial de la Mauricie



### Végétation (domaines bioclimatiques)

- Érablière à tilleul
- Érablière à bouleau jaune
- Sapinière à bouleau jaune
- Sapinière à bouleau blanc
- Pessière à mousse

### Faune (communautés piscicoles)

- Brochet, achigan, doré, perchaude
- Brochet, touladi
- Doré
- Doré, brochet
- Doré, brochet, touladi
- Doré, omble de fontaine
- Omble de fontaine

### Réseau de transport

- Route principale
- Voie ferrée

### Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°,  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8

20 0 20 40 Km

1/1 200 000

### Source

Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2006

**Ressources naturelles  
et Faune**

**Québec**



**Une faune diversifiée, principalement représentée par la sauvagine, le cerf de Virginie, l'ours noir et l'original**

Tout comme pour sa forêt, le trait caractéristique de la ressource faunique mauricienne est sa diversité, favorisée par la variété du milieu naturel. Au sud, le fleuve Saint-Laurent, surtout au lac Saint-Pierre avec sa plaine inondable, constitue un milieu naturel humide d'une grande richesse biologique. Il est situé au cœur de la voie migratoire de l'Atlantique, l'une des principales voies de migration en Amérique du Nord. La région du lac Saint-Pierre est aussi reconnue mondialement comme étant la plus importante halte migratoire printanière le long du fleuve Saint-Laurent pour la sauvagine. Plusieurs espèces s'y retrouvent, comme la grande oie des neiges, la bernache du Canada, ainsi que des canards plongeurs et barboteurs. Également, des oiseaux migrateurs tels que la bécasse d'Amérique, la bécassine, la gallinule poule d'eau et la foulque d'Amérique sont aussi observés. Par ailleurs, le milieu terrestre qui borne ce vaste milieu humide présente un mélange et une alternance de terres boisées et de terres agricoles. C'est le domaine du cerf de Virginie, une espèce qui se retrouve également jusqu'au nord de La Tuque, mais en densité moindre. Plus au nord, le milieu terrestre présente un couvert forestier que découpent les nombreux plans d'eau (lacs et rivières) de la région.

La faune aquatique de la région, également abondante, est caractérisée par la présence de sept communautés piscicoles<sup>7</sup> dont les principales espèces sont l'omble de fontaine, le doré jaune et le grand brochet<sup>8</sup>.

Dans les lacs et cours d'eau du Bouclier laurentien en Basse-Mauricie, la faune aquatique était autrefois dominée par les salmonidés, l'omble de fontaine et le touladi. Les activités humaines ont cependant eu pour effet d'introduire des espèces qui, aujourd'hui, obligent une cohabitation des salmonidés, encore très présents, avec des espèces moins intéressantes pour la pêche sportive. Parmi ces espèces figurent le meunier noir, la perchaude et le cyprin. La Haute-Mauricie est le domaine du doré jaune et du grand brochet, ce qui n'empêche pas la présence sporadique de l'omble de fontaine. L'omble chevalier (sous-espèce « oquassa ») est une espèce présente dans au moins dix-huit lacs de la Mauricie dont quinze sont situés dans des territoires fauniques structurés (zecs et pourvoires). Les trois autres lacs se trouvent en territoire libre (deux lacs) et dans le parc national du Canada de la Mauricie (un lac). La présence de l'omble chevalier était autrefois plus répandue. L'espèce a été ajoutée en 2002 à la liste des

<sup>7</sup> Communauté piscicole : assemblage d'espèces de poissons dans un plan d'eau donné. Il existe des communautés simples (une ou quelques espèces), le plus souvent en tête de bassins versants selon les obstacles physiques aux déplacements des poissons, ou complexes (parfois plus d'une dizaine d'espèces). On peut aussi caractériser les communautés d'après les espèces dominantes et leurs exigences en matière d'habitats.

<sup>8</sup> Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Mauricie* – mars 2002, 252 p.

espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. La destruction de l'habitat (eutrophisation des plans d'eau liée notamment au développement de la villégiature), l'introduction d'espèces compétitrices et l'acidification des lacs sont responsables, en majeure partie, de son déclin. Quant à la ouananiche, un poisson très recherché, sa présence est aussi rare, mais elle n'était pas indigène dans la région. Les principales populations de ouananiche introduites en Mauricie se trouvent dans les lacs Mékinac et au Sorcier.

Le vaste territoire forestier de la Mauricie abrite de gros gibiers tels que le cerf, l'ours noir et l'orignal. La densité d'orniaux est moindre au sud, compte tenu de la fragmentation du milieu naturel, alors qu'au nord, elle varie en fonction des modalités de gestion faunique appliquées. Ainsi, cette densité est plus élevée dans les limites du parc national du Canada de la Mauricie où la conservation est intégrale, comparativement au territoire public non structuré sur le plan faunique, où la pression de chasse est élevée. En ce qui concerne le cerf de Virginie et l'ours noir, les densités sont plus élevées dans la partie sud que dans la portion nord du territoire. Cette situation peut s'expliquer par la présence d'importants ravages au sud. Plus au nord, la présence du cerf de Virginie est occasionnelle et les ravages ne constituent souvent que de petits îlots. L'habitat et la rigueur des hivers expliquent la distribution de cette espèce sur le territoire de la Mauricie. La répartition de l'ours noir est aussi conditionnée par la qualité de l'habitat. Les densités d'ours sont donc plus élevées au centre et au sud de la Mauricie que dans le secteur du réservoir Gouin où la forêt est dominée par les résineux.

Afin de freiner la décroissance de certaines espèces de gros gibier, Faune Québec (MRNF) a élaboré et mis en application des plans de gestion de l'orignal et de l'ours noir, ce qui a favorisé une croissance de la population de ces deux espèces. Le plan de gestion de l'orignal, débuté en 1994, a fait l'objet d'une révision en 1998. En ce qui concerne l'ours noir, le plan de gestion mis en place en 1998 a fait l'objet d'une révision en 2004-2005.

Selon les inventaires aériens réalisés par la Société de la faune et des parcs du Québec à l'hiver 2000 et à l'hiver 2001, la densité d'orniaux était de 1,8 orignal aux 10 kilomètres carrés<sup>9</sup> dans la portion nord-ouest du territoire public. Dans la partie centre-sud, la densité d'orniaux évaluée à l'hiver 2002 était légèrement plus élevée, soit 2,3 orniaux aux 10 kilomètres carrés.

---

<sup>9</sup> Société de la faune et des parcs du Québec, *Inventaires aériens de densités de populations d'orniaux*, hivers 2001, 2002 et 2003.



La Mauricie offre également, comme dans l'ensemble du Québec, une quantité abondante de petits gibiers (lièvre et gélinotte) dont le niveau d'exploitation est qualifié de faible. Une quinzaine d'espèces d'animaux à fourrure exploitées, dont la martre, le lynx du Canada, le castor et le renard (argenté et croisé), sont tout aussi présentes sur l'ensemble du territoire mauricien, mais en densité variable selon les habitats disponibles (milieu forestier jeune ou mature, milieu ouvert humide ou autre). Ainsi, les terres humides du lac Saint-Pierre sont particulièrement favorables à l'habitat du rat musqué, présent par milliers. La Mauricie comprend aussi des animaux à fourrure à valeur commerciale élevée et l'intensité du piégeage y est influencée par le marché de la fourrure.

Certaines espèces fauniques, dont la situation est précaire, n'occupent qu'une petite niche dans la région. C'est le cas notamment de la tortue des bois, du faucon pèlerin et du pygargue à tête blanche. La protection et la conservation de leur population sont essentielles au maintien de la biodiversité. La sensibilité de ces espèces fauniques par rapport aux activités anthropiques nécessite d'éviter d'encourager leur mise en valeur, même pour des activités à caractère écotouristique comme l'observation de la faune. Elles fournissent toutefois une excellente occasion de sensibiliser la population à la problématique de la disparition des espèces. Les efforts de protection et de conservation entrepris à leur endroit peuvent être intégrés à divers programmes d'éducation.

## 2.2 Droits et statuts de la dimension environnementale

**Un réseau  
d'aires  
protégées à  
développer**

Le 21 juin 2000, le gouvernement du Québec adoptait des orientations stratégiques en vue de doter le Québec d'un réseau d'aires protégées<sup>10</sup> représentatif de l'ensemble de sa diversité biologique<sup>11</sup>. Le Québec compte quelque 1 100 sites naturels qui répondent à la définition d'aire protégée, ce qui correspond à 5,27 % de sa superficie. Ce réseau devra couvrir une superficie totale de l'ordre de 8 % du territoire québécois, soit un ajout de 85 000 kilomètres carrés au réseau existant pour atteindre l'objectif gouvernemental établi à cet égard.

La Mauricie compte un certain nombre d'aires protégées établies selon la classification de l'Union mondiale de la nature (UICN). Ces dernières représentent 1,5 % de la superficie totale de la région. Dans la

<sup>10</sup> Aire protégée : portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement délimitée, vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, aux ressources naturelles et culturelles associées; à ces fins, cet espace géographique doit être légalement désigné, réglementé et administré par des moyens efficaces, juridiques ou autres.

<sup>11</sup> Ministère de l'Environnement, *Les aires protégées au Québec*, [en ligne], adresse URL : [http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires\\_protegees/orientation/index](http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/orientation/index).

catégorie des réserves naturelles intégrales, on compte six réserves écologiques qui couvrent globalement une superficie de 31,6 kilomètres carrés. Il s'agit des réserves écologiques de Bog-à-Lanières, Marcel-Léger, Irénée-Marie, Judith-De Brésoles, Lac-à-la-Tortue et Marie-Jean-Eudes. Dans la catégorie des parcs nationaux, seul le parc national du Canada de la Mauricie a été recensé. La catégorie des aires protégées de ressources, de la faune et des parcs gérés regroupe sept héronnières localisées sur les lacs Saint-Bernard, du Caribou, Manouane, Wayagamac, Édouard, à la Chienne et du Droit. Toujours dans la même catégorie, une seule colonie d'oiseaux composée de cormorans à aigrettes est localisée au lac Wayagamac, non loin de La Tuque. On observe également un habitat d'une espèce menacée ou vulnérable (faucon pèlerin) au lac Mékinac. Il faut par ailleurs mentionner l'existence d'une aire de concentration d'oiseaux aquatiques constituée essentiellement de canards et d'oies, et localisée le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Par ailleurs, la présence de trois habitats du rat musqué est à signaler dans la plaine inondable du lac Saint-Pierre.

Compte tenu de l'importance de sa superficie, le territoire public de la Mauricie comprend relativement peu d'aires protégées. Actuellement, le territoire public mauricien ne fait pas encore l'objet de travaux visant la détermination de nouveaux potentiels de développement à cet égard. Le tableau 4 décrit les aires protégées sur le territoire public de la Mauricie et la carte 4 en illustre la répartition.

Selon le MRNF, deux espèces de la faune vertébrée menacée ou vulnérable ont été désignées à l'automne 2003 en Mauricie. Il s'agit du faucon pèlerin et du pygargue à tête blanche. Cependant, 21 espèces figurent sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées à ce titre par les paliers de gouvernements provincial et fédéral<sup>12</sup>. De ce nombre, la tortue des bois est en attente d'un statut de protection. Il est à noter qu'il n'existe pas ou peu d'inventaire systématique d'espèces à statut précaire. Les informations proviennent des mentions qui sont volontairement rapportées au Ministère.

---

<sup>12</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Contenu légal et réglementaire sur la faune (CLEF), Annexe, Liste des espèces de la faune vertébrée menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées*, janvier 2003.

**TABLEAU 4  
RÉPARTITION DES AIRES PROTÉGÉES SUR LE TERRITOIRE PUBLIC  
DE LA MAURICIE PAR CATÉGORIE DE L'UICN**

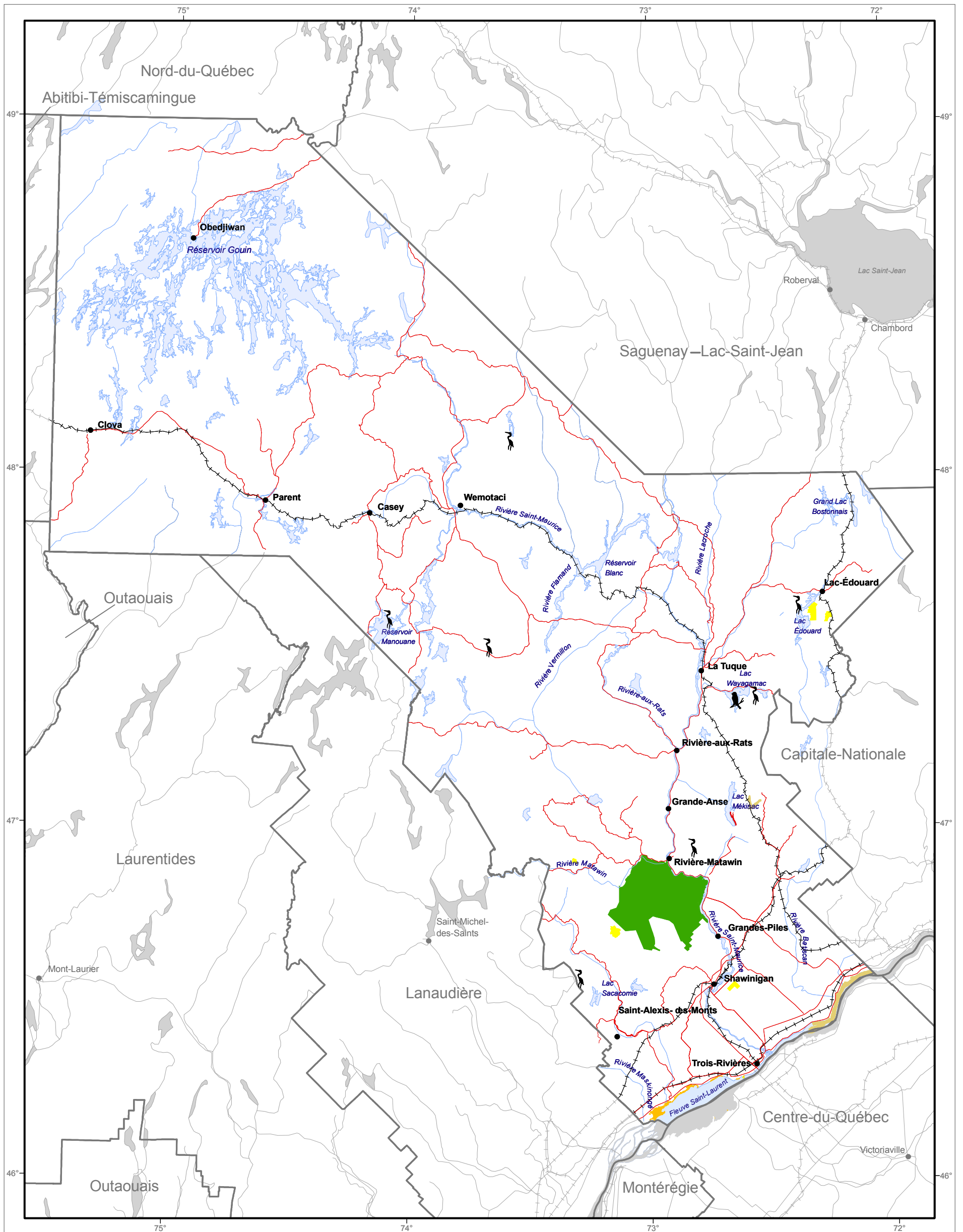
Catégorie de l'UICN	Aire protégée	Superficie (km <sup>2</sup> )
I Réserve naturelle intégrale	6 réserves écologiques	31,60
II Parc national	Parc national du Canada de la Mauricie	536,10
III Monument national et élément naturel manquant	Aucun en territoire public	-
IV Aire gérée pour l'habitat et les espèces	Aucune en territoire public	-
V Paysage terrestre ou marin	Aucun	-
VI Aires protégées de ressources, de la faune et des parcs gérés	7 héronnières	0,46
	1 colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île	0,02
	3 habitats du rat musqué (rive nord du lac Saint-Pierre)	9,53
	1 aire de concentration d'oiseaux aquatiques sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent)	7,55
	1 habitat d'une espèce menacée ou vulnérable (faucon pèlerin au lac Mékinac)	2,3
Total		587,56

En ce qui concerne l'aménagement forestier sur le territoire public, des dispositions environnementales sont prévues au régime forestier québécois. Elles reposent sur des principes d'aménagement forestier durable des forêts.



# Carte 4 : Droits et statuts environnementaux

## Portrait territorial de la Mauricie



### Statut environnemental

- Habitat du rat musqué
- Habitat d'une espèce menacée ou vulnérable
- Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
- Réserve écologique
- Parc national du Canada
- Colonie d'oiseaux
- Héronnière

### Réseau de transport

- Route principale
- Voie ferrée

### Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°,  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8

20 0 20 40 Km

1/1 200 000

### Sources

Base géographique régionale (BGR)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2003
Base de données géographiques et administratives (BDGA)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2003

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2006



### 2.3 Synthèse de la dimension environnementale

Par sa situation géographique au cœur du Québec, son climat tempéré froid, son relief peu accidenté, sa forêt constituée de feuillus, de peuplements mélangés et de résineux, et son réseau hydrographique qui supporte une grande diversité biologique, la Mauricie constitue un territoire propice aux diverses activités conduites par l'homme (exploitation des ressources, agriculture, récréation, urbanisation). L'omniprésence de la forêt joue un rôle déterminant dans le développement de l'industrie forestière. Les caractéristiques du réseau hydrographique ont conditionné le développement hydroélectrique, et plus récemment, le développement récréotouristique.

La faune diversifiée vivant sur le territoire constitue une caractéristique de la Mauricie. Celle-ci se traduit par la présence de la sauvagine et d'espèces de gros gibiers tels que l'ours noir, l'orignal et le cerf de Virginie, une petite faune abondante dans les milieux humides (sauvagine) ainsi que plusieurs animaux à fourrure. La densité des populations de gros gibiers peut varier en fonction de la qualité de l'habitat et de l'application de modalités dans certains territoires fauniques où la pression de chasse est mieux contrôlée. Depuis quelques années, des plans de gestion de l'orignal et de l'ours noir favorisent une croissance de la population de ces deux espèces. Les aires protégées représentent une petite portion du territoire mauricien, soit 1,5 % de la superficie de la région. La région du lac Saint-Pierre, reconnue officiellement par l'UNESCO en tant que réserve mondiale de la biosphère et site Ramsar sur les zones humide d'importance internationale, possède un potentiel important pour le développement de l'écotourisme. La Coopérative de solidarité de la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre a pris en charge la mise en place de la réserve de la biosphère. Elle a également initié la réalisation d'un plan directeur de développement dont la priorité a été accordée au développement touristique, et particulièrement à l'écotourisme. Le développement des activités écotouristiques est considéré comme un moyen de protéger, de restaurer et de maintenir les écosystèmes naturels, tout en stimulant l'économie des communautés locales et en protégeant le patrimoine naturel.

La pression soutenue des diverses utilisations du territoire sur les milieux naturels constitue un stress permanent qui requiert de plus en plus des modes de gestion intégrés et durables. Par exemple, les salmonidés, longtemps seuls dans la majorité des plans d'eau de la région, doivent aujourd'hui composer avec la cohabitation de plus en plus d'espèces. Le maintien d'un équilibre que l'on veut naturel passe obligatoirement par l'accroissement de la connaissance, de l'éducation et de la vigilance dans l'élaboration de nos modes d'intervention. Actuellement, le territoire public de la Mauricie se caractérise par une faible présence d'aires protégées.. Toutefois, depuis le printemps 2006, le MDDEP, en collaboration avec le MRNF, a entrepris l'analyse des territoires d'intérêt pour la Province naturelle « C » où se concentre la grande majorité du territoire public mauricien. Cette démarche s'inscrit à l'intérieur de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. La multiplicité des usages et des droits consentis sur le territoire public mauricien, tels que les droits forestiers ou miniers, figure parmi les éléments à considérer dans l'établissement de ces nouveaux territoires.



### 3. Dimension sociale

#### 3.1 Caractéristiques sociales

##### 3.1.1 Organisation territoriale

**Une région caractérisée par un territoire public d'une grande superficie**

La région de la Mauricie correspond à 2,4 % du Québec, soit une superficie de 39 924 kilomètres carrés, ce qui la classe au sixième rang des régions à ce chapitre. La portion représentée par les terres du domaine de l'État constitue 80,3 %<sup>13</sup> du territoire. Les terres privées sont principalement situées au sud de la région, à l'exception de quelques grandes propriétés privées qui appartiennent à des entreprises forestières, localisées dans la partie nord du territoire. Ces dernières sont regroupées en trois grands blocs d'une superficie de 3 268 kilomètres carrés. Ces grandes propriétés privées ont été concédées au début du XX<sup>e</sup> siècle par le gouvernement du Québec à des compagnies privées afin de développer le réseau ferroviaire du Québec.

La région de la Mauricie compte trois MRC (Des Chenaux, Maskinongé et Mékinac), deux villes exerçant certaines compétences dévolues aux MRC (Trois-Rivières et Shawinigan) et l'agglomération de La Tuque. Cette dernière, qui englobe la ville de La Tuque et les municipalités de La Bostonnais et de Lac-Édouard, a des pouvoirs en matière d'aménagement du territoire. On dénombre 39 municipalités locales, 3 réserves indiennes et 4 territoires non organisés. La carte 5 illustre les limites des MRC, des villes<sup>14</sup> et de l'agglomération de La Tuque. Elle met aussi en relief l'importance du territoire public de la région.

##### 3.1.2 Occupation du territoire

**Une population concentrée dans la portion sud du territoire dont la répartition est conditionnée par la présence de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent**

En 2004, la Mauricie comptait 259 459 habitants, soit 3,4 % de la population québécoise recensée<sup>15</sup>. Selon le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), plus des deux tiers de la population régionale, soit 179 000 habitants, vivent dans les villes de Trois-Rivières et de Shawinigan qui ont récemment fait l'objet de regroupements municipaux (voir tableau 5)<sup>16</sup>. L'importance démographique de ces deux territoires peut s'expliquer par la présence de la rivière Saint-Maurice qui a conditionné le développement économique de la région grâce notamment à l'hydroélectricité. La

<sup>13</sup> MRNF, Bureau de l'arpenteur général du Québec, mars 2004.

<sup>14</sup> Villes exerçant les compétences dévolues aux MRC.

<sup>15</sup> Institut de la statistique du Québec, Bulletin de la statistique régional, décembre 2004.

<sup>16</sup> Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, *Répertoire des municipalités*, février 2003.

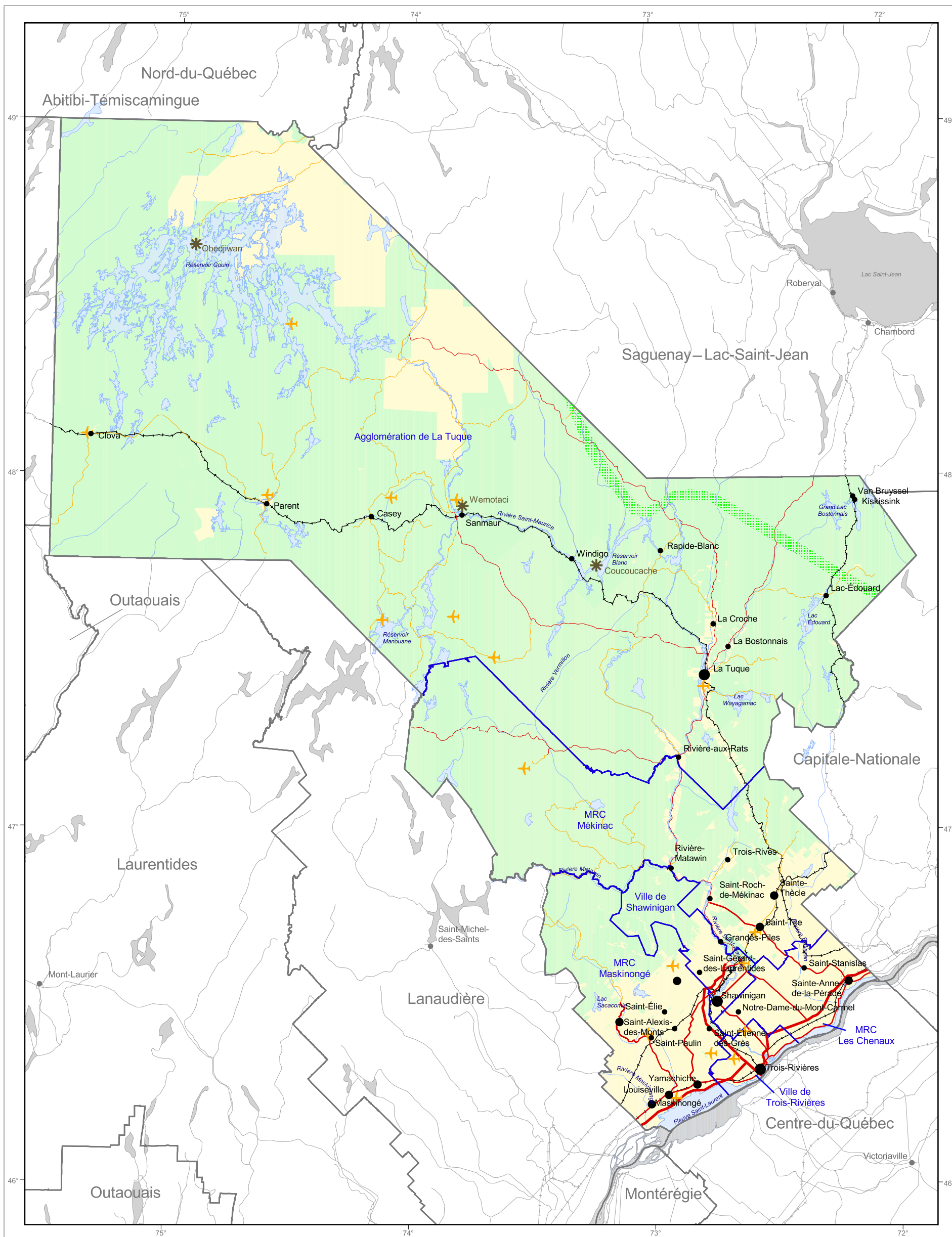
présence du fleuve Saint-Laurent et de la voie maritime constitue un élément essentiel du transport des marchandises vers le marché américain. Les caractéristiques des basses-terres du Saint-Laurent et du fleuve ont aussi favorisé l'occupation humaine dans la partie sud du territoire. Dans la portion nord de la région, l'agglomération de La Tuque regroupe 15 781 personnes à l'intérieur d'un immense territoire de 29 697 kilomètres carrés, ce qui situe la municipalité au deuxième rang au Québec sur le plan de la superficie, après celle de la Baie-James. Le développement y est beaucoup plus dispersé en raison de l'éloignement et de l'accessibilité limitée. On dénombre également trois réserves indiennes ainsi que quelques hameaux implantés le long du Saint-Maurice en raison de la présence de la voie ferrée, de l'exploitation de l'hydroélectricité, de l'abondance de la matière ligneuse et du tourisme.

***Une population  
vieillissante et  
en décroissance***

La population de la Mauricie a une structure par âge plus vieillissante que celle de l'ensemble du Québec. De plus, entre 1996 et 2004, on a observé une décroissance démographique de l'ordre de 1,9 %, pendant que la population de l'ensemble du Québec progressait de 4,0 %. Comme pour certaines régions du Québec, ce phénomène peut être en partie expliqué par un exode des jeunes, pour des raisons d'études ou de travail. Depuis les trente dernières années, la population de la région en rapport avec celle du Québec est passée de 4,1 % au début des années 1970 à 3,4 % au début de la présente décennie. Ce déclin de la population mauricienne ne semble pas être en voie de s'arrêter, car l'Institut de la statistique du Québec prévoit une décroissance de 6,4 % entre 2001 et 2026. L'âge moyen des habitants de la Mauricie en 2004 était de 42 ans alors que celui du Québec était de 39 ans. La Mauricie est la région où l'âge moyen est le plus élevé au Québec. Le tableau 5 présente la répartition de la population ainsi que les superficies des MRC et des villes formées lors des récents regroupements municipaux.

# Carte 5 : Caractéristiques sociales

## Portrait territorial de la Mauricie



\* Territoire visé par l'Entente de principe d'ordre général entre les premières nations de Maniitum et Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada (mars 2004).

### Tenure

- Publique
- Privée

### Organisation administrative

- Région
- MRC et territoire équivalent

### Population (habitant)

- 1 - 1000
- 1001 - 10 000
- 10 001 et plus

### Dynamique socioculturelle

- Réserve indienne
- Limite du Nitassinan \*

### Réseau de transport

- Autoroute
- Route nationale
- Route secondaire
- Chemin forestier
- Voie ferrée
- Aéroport ou piste d'atterrissage

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°,  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8



1/1 200 000

### Sources

Base de données géographiques et administratives (BDGA)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2003
Tenure	Bureau de l'arpenteur général du Québec	2005

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2006

**Ressources naturelles et Faune**

**Québec**



**TABLEAU 5  
POPULATION ET SUPERFICIE DES MRC, DES VILLES ET DE L'AGGLOMÉRATION  
DE LA TUQUE**

MRC et ville	Nombre de municipalités <sup>a</sup>	Population <sup>b</sup>	Superficie <sup>a</sup> (% de la région)
Trois-Rivières (V)	-	125 727	1
Shawinigan (V)	-	51 966	2
La Tuque (AG)	3	15 781	75
Maskinongé (MRC)	17	35 600	6
Mékinac (MRC)	10	12 886	14
Des Chenaux (MRC)	10	17 499	2
Total	40	259 459	100

<sup>a</sup> Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, *Répertoire des municipalités du Québec*, 2005.

<sup>b</sup> Institut de la statistique du Québec, 2004 [en ligne], adresse URL : [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region\\_04\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_04_00.htm)

**Une  
communauté  
attikamek bien  
présente sur le  
territoire**

Les Attikameks en Mauricie représentent près de 5 % de la population autochtone du Québec. Ils possèdent leur propre organisation politique, soit le Conseil de la nation attikamek qui se charge notamment des représentations et revendications auprès des gouvernements du Québec et du Canada.

La nation attikamek est principalement regroupée dans les réserves indiennes de Wemotaci, d'Obedjiwan et de Manawan<sup>17</sup>. Une quatrième réserve, celle de Coucoucache située en bordure du réservoir Blanc, est inhabitée. Les réserves indiennes de Wemotaci, d'Obedjiwan et de Coucoucache sont enclavées à l'intérieur des limites de l'agglomération de La Tuque. Les Attikameks utilisent le territoire public notamment pour la pratique de leurs activités de chasse et de piégeage à des fins alimentaires, rituelles ou sociales. Ils sont aussi impliqués dans la vie sociale et économique par leur participation à certaines tables de concertation régionale ainsi que par la mise sur pied de sociétés en commandites liées au domaine de la foresterie. Le tableau 6 présente la superficie et le nombre de résidents et de non-résidents des réserves indiennes en Mauricie.

<sup>17</sup> Manawan se situe dans la région administrative de Lanaudière.

**TABLEAU 6  
POPULATION ATTIKAMEK EN MAURICIE**

Réserve indienne	Résidents	Non-résidents	Total	Superficie (ha)
Coucouchache (non habitée)	0	0	0	4,85
Obedjiwan	1 755	295	2 050	926,72
Wemotaci	1 052	295	1 347	3 278,99
Total pour la Mauricie	2 807	590	3 397	4 210,56

***Un territoire public accessible grâce à un réseau routier bien développé et à la présence de deux voies ferrées qui relient plusieurs agglomérations aux régions limitrophes de la Mauricie***

Sur le plan des infrastructures de transport, la Mauricie bénéficie d'un réseau routier bien ramifié qui favorise l'accès au territoire. L'autoroute 40 dessert l'axe est-ouest vers Québec et Montréal, alors que la route 155 relie dans un axe nord-sud, la région au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Étroitement liée à l'activité commerciale, au transport des marchandises ainsi qu'au tourisme, la route 155 assure la desserte des communautés riveraines de la rivière Saint-Maurice en plus de représenter un axe de pénétration important vers le territoire public. Au nord de La Tuque, les routes forestières 10 (R0450), 25 (R0461) et 1 (R0403) permettent d'accéder facilement aux secteurs plus éloignés du territoire public. Ces routes forestières sont utilisées tant par les villégiateurs, les excursionnistes que par les compagnies forestières pour le prélèvement de la matière ligneuse.

Ces dernières années, le réseau routier forestier s'est fortement développé, rendant plus accessibles certaines des portions les plus éloignées du territoire public. Ce développement significatif des chemins forestiers a eu un impact direct sur l'augmentation et la répartition de la fréquentation. En contrepartie, cette réalité nouvelle soulève des défis de cohabitation, comme c'est le cas par exemple au réservoir Gouin, entre villégiateurs, excursionnistes et pourvoyeurs sans droits exclusifs. Également, la qualité de l'entretien des chemins forestiers est inégale. Une fois ceux-ci construits par l'industrie forestière, la responsabilité de leur entretien interpelle divers acteurs du milieu tels que les MRC ou encore les associations de villégiateurs.

Le réseau ferroviaire constitue un axe important de pénétration et d'accès au territoire public. Il comprend deux voies ferrées : l'une se dirige vers la région de l'Abitibi-Témiscamingue et l'autre vers la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces voies ferrées permettent une liaison entre le sud de la région et plusieurs zones habitées du nord de la Mauricie, notamment La Tuque, Parent et Lac-Édouard. Des hameaux comme McTavish, Clova et Casey ainsi que la réserve indienne Wemotaci sont aussi desservis par train. Depuis quelques années, la compagnie *Via Rail* a développé un service (*Via Aventures*) spécifiquement adapté aux besoins de la clientèle touristique qui

fréquente le territoire public. Ce service offert aux voyageurs permet aussi le transport de bagages et d'équipements volumineux tels que les canots ou les vélos. Il facilite à la fois l'accessibilité et la pratique d'activités de plein air sur le territoire public.

Par ailleurs, plusieurs aéroports et pistes d'atterrissage favorisent l'accessibilité au territoire public. Certains d'entre eux sont localisés dans des milieux habités, soit ceux de La Tuque, Wemotaci, Clova et Parent. D'autres sont davantage associés à des pourvoiries ou à des clubs de chasse et pêche : Oriskani, réservoir Gouin, Kanawata, Haltaparche et Belle Plage.

### 3.1.3 Dynamique sociale et culturelle

***Un dynamisme régional caractérisé par une approche publique participative des organisations de développement régional et une présence significative des Attikameks***

En Mauricie, l'effort collectif en matière de développement a mis à contribution une grande diversité d'acteurs de la région. À titre d'exemple, on peut citer les efforts des acteurs régionaux pour doter la Mauricie d'une entente spécifique sur le développement social qui regroupe notamment le Conseil régional de développement de la Mauricie<sup>18</sup>, la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le ministère de la Solidarité sociale et Emploi-Québec. L'approche publique et participative des organisations de développement régional en Mauricie privilégie l'action collective et la coopération.

Le dynamisme régional s'exprime également dans la mobilisation de plusieurs organismes impliqués notamment dans le développement intégré de bassins versants. À titre d'exemple, l'organisme Bassin versant Saint-Maurice, qui regroupe plusieurs partenaires associés aux domaines de l'environnement et de l'aménagement, travaille à l'élaboration d'un plan de mise en valeur. La majeure partie de ce vaste bassin versant est localisée en territoire public. Ce comité a reconnu le récréotourisme comme un axe non négligeable du développement de la rivière Saint-Maurice. Également, la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la rivière Batiscan (SAMBBA) a entrepris une démarche similaire.

***Une pratique récréative encouragée notamment par la présence de plusieurs territoires fauniques structurés***

Le type de gestion adoptée dans les onze zones d'exploitation contrôlée de la Mauricie constitue un autre exemple qui témoigne du dynamisme régional. Ces territoires fauniques sont gérés par des organismes sans but lucratif. Leur mandat est axé sur la conservation et l'accessibilité à la ressource faunique, à la participation des usagers à la gestion ainsi qu'à l'autofinancement des opérations. Récemment, neuf zones d'exploitation contrôlée sur onze ont réalisé un plan de développement d'activités récréatives afin d'assurer une certaine

<sup>18</sup> Le Conseil régional de développement de la Mauricie a été remplacé par la Conférence régionale des élus, tel que prévu par la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche adoptée en 2003.

diversification de l'offre récréative dans ces territoires. Parmi ces zecs, deux offrent actuellement des activités prévues dans le cadre d'un tel plan.

La présence des deux communautés attikameks de Wemotaci et d'Obedjiwan en région contribue de façon marquée au dynamisme social et culturel de la région. Les Attikameks utilisent le territoire pour la pratique de leurs activités. Ils sont aussi impliqués au sein de l'économie régionale dans le secteur de la foresterie dans lequel ils ont établi un partenariat avec l'entreprise privée. Le Conseil de la nation attikamek, situé à La Tuque, représente les intérêts des communautés attikameks présentes sur le territoire, principalement dans les domaines de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de la culture, du développement économique, de l'aide sociale et des services techniques.

Par ailleurs, le Conseil régional de développement de la Mauricie a retenu l'autodéveloppement des communautés attikameks à titre d'enjeu principal dans le cadre de son plan stratégique. Les orientations retenues concernent notamment la création d'outils et de structures de développement économique, le développement des compétences de la main-d'œuvre ainsi que les services aux communautés attikameks.

L'assemblée nationale reconnaît formellement onze nations autochtones au Québec, dont la nation attikamek. Cette dernière, représentée par le Conseil de la nation attikamek, est engagée dans un processus de négociation territoriale globale avec les gouvernements du Canada et du Québec. Ce processus doit éventuellement mener à la conclusion d'une entente de principe et d'un traité avec cette nation et précisera la portée et les conditions d'exercice de ses droits ancestraux.

Par ailleurs, une partie de territoire située au nord-est de la Mauricie est revendiquée par la Première nation innue de Mashteuiatsh, laquelle partie a été identifiée dans l'Entente de principe d'ordre général conclue entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada.

L'omniprésence de la forêt et le vaste réseau hydrographique ont contribué dès les années 1880 à la création de plusieurs clubs de chasse et de pêche. En 1978, lors de l'abolition des droits exclusifs de chasse et de pêche par le gouvernement du Québec, environ 250 clubs étaient dûment constitués dans la région de la Mauricie. Ces clubs ont par la suite été remplacés par de nombreux territoires fauniques structurés tels que les réserves fauniques, certaines pourvoies et les zones d'exploitation contrôlée. La création de ces nouveaux territoires fauniques a favorisé une plus grande accessibilité au territoire public. Elle a aussi contribué à l'encouragement d'une certaine



responsabilisation envers la gestion de la faune. Cette accessibilité accrue au territoire a toutefois entraîné l'apparition de certains phénomènes, comme la recherche de la cohabitation entre utilisateurs, la détérioration du réseau routier forestier occasionnée par l'augmentation de la fréquentation et les coûts liés à leur entretien.

La gestion du territoire public libre de droits fauniques crée certaines situations qui ne se présentent pas dans le cas des territoires fauniques structurés. C'est le cas notamment de la gestion des déchets (création de dépotoirs illicites) et du braconnage.

La villégiature représente un élément non négligeable de la dynamique territoriale. Elle crée un impact économique significatif pour le milieu régional. Son développement peut cependant se traduire par des demandes de la part des villégiateurs pour des services publics qui ne peuvent pas toujours être développés faute de moyens financiers.

Le territoire public est aussi utilisé par plusieurs clubs de motoneige et de motoquad, ainsi que par plusieurs associations de sport ou d'aventure en milieu naturel qui utilisent divers sentiers et le réseau hydrographique à des fins de loisirs.

Un nombre croissant de Québécois pratique des activités liées à la faune. Ces activités peuvent comprendre la chasse et la pêche ou encore des activités sans prélèvement faunique telles que l'observation ou la photographie.

**Une tendance  
marquée pour  
les activités  
récréatives sans  
prélèvement  
faunique**

En 1999, plus de 5 millions de Québécois ont participé, dans le cadre de leurs loisirs, à des activités liées à la nature<sup>19</sup>. Ils y ont consacré quelque 395 millions de jours, soit 78,5 jours par participant. Fait à souligner, les déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement dont le but principal est d'observer, de nourrir, de photographier ou d'étudier la faune englobent 1,2 million de Québécois, qui y ont consacré 17,3 millions de jours (14,4 jours en moyenne par participant). Ce type d'activité arrive au deuxième rang après la pratique d'activités de plein air (2,3 millions de pratiquants) et devance même la pêche sportive. Ce constat permet d'illustrer de nouvelles tendances dans la pratique des activités récréatives par les Québécois.

<sup>19</sup> Société de la faune et des parcs du Québec, *Les activités reliées à la nature et à la faune au Québec, profil des participants et impact économique en 1999, 2000.*

Depuis le début des années 1990, le territoire public fait l'objet d'une plus grande diversification des usages de nature récréative. À cet effet, le MRNF a délivré plusieurs autorisations de sentiers pour la pratique d'activités non motorisées, telles que le traîneau à chiens, le vélo de montagne ou la randonnée pédestre. Ce phénomène peut s'expliquer, entre autres, par l'émergence de nouvelles tendances de la demande touristique. Celle-ci se caractérise notamment par des consommateurs davantage sensibles à l'écologie et au fait de vivre de nouvelles expériences qui les engagent activement. Ces changements de comportements chez les touristes ont entraîné de nouvelles pratiques orientées vers le tourisme « soft »<sup>20</sup>. Ces touristes sont plus expérimentés et préfèrent des équipements de taille modeste ayant une faible densité d'utilisation. Ils sont à la recherche d'authenticité et veulent avoir accès à des espaces éloignés, sauvages et uniques<sup>21</sup>.

Cette diversification des usages, liée à la récréation en milieu naturel sur le territoire public, peut aussi être expliquée par l'opportunité offerte aux promoteurs de pouvoir négocier des autorisations avec un seul propriétaire foncier. Cela implique, sur le plan de la gestion du territoire public, l'intégration de ces nouvelles activités à celles déjà présentes sur le territoire.

La pêche sportive demeure une activité populaire. Selon la dernière enquête réalisée en 1995 sur la pêche récréative au Québec<sup>22</sup>, plus d'un million de jours-pêche ont été réalisés par des Québécois, dont 58,3 % par des résidents de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Par ailleurs, le nombre de permis de pêche vendus entre 1991 et 1995 a augmenté. Depuis 1995, la tendance s'est inversée et accuse une légère baisse. Il faut par ailleurs considérer que le nombre de permis vendus ne reflète pas nécessairement l'effort de pêche réel exprimé en jours-pêche.

En ce qui concerne la chasse, le nombre d'adeptes pour cette activité, tant pour le petit que le gros gibier, est à la baisse depuis quelques années. Cette tendance s'observe en considérant le nombre de permis de chasse vendus en région qui est en diminution depuis 1996. Elle peut s'expliquer par les phénomènes combinés du vieillissement de la population, du désintéressement des jeunes et de l'augmentation de la popularité des activités non consommatrices de la faune.

---

<sup>20</sup> Michel Zins, dans Cazalais et autres, 1999, L'espace touristique.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Société de la faune et des parcs du Québec, 1995 : *La pêche récréative au Québec en 1995, Mauricie-Bois-Francs.*

### 3.2 Droits et statuts de la dimension sociale

**Un territoire public caractérisé par la présence de 5 000 baux de villégiature privée**

La villégiature privée constitue une composante notable du tourisme en Mauricie. Le grand nombre de plans d'eau présents dans la région a favorisé l'implantation de plus de 12 069 chalets. De ce nombre, 5 000 baux de villégiature privée (41 %) délivrés par le MRNF sont localisés sur les terres du domaine de l'État, tandis que 7069 (59 %) le sont en territoire privé<sup>23</sup>. Les chalets situés en territoire public sont majoritairement concentrés dans le territoire de la ville de La Tuque ainsi que dans la MRC de Mékinac. La clientèle régionale représente 42 % des villégiateurs, alors que la clientèle provenant de l'extérieur de la région est évaluée à 58 %. Cette proportion significative de villégiateurs originaires d'autres régions que la Mauricie peut être expliquée en partie par la situation géographique avantageuse de la région, qui est peu éloignée des deux plus grands centres urbains du Québec. Également, le vaste réseau hydrographique, qui comprend de nombreux plans d'eau à fort potentiel pour le développement de l'hébergement et les activités récréotouristiques, constitue un facteur d'attraction qui peut expliquer la provenance des villégiateurs extra-régionaux. En ce qui concerne l'évolution du nombre de baux attribués sur le territoire public, il est demeuré relativement stable depuis les dix dernières années.

La carte 6 illustre la répartition des baux de villégiature privée sur le territoire public de la Mauricie.

En Mauricie, plusieurs territoires à vocation faunique sont voués à la mise en valeur ou à la conservation et sont gérés par des organismes sans but lucratif. C'est le cas notamment des onze zones d'exploitation contrôlée, d'une superficie de 7 319 kilomètres carrés (23 % du territoire public), et des aires fauniques communautaires du réservoir Gouin et du Lac Saint-Pierre qui contribuent au maintien de la ressource faunique. À ces territoires s'ajoutent les réserves fauniques Mastigouche et du Saint-Maurice et une partie de la réserve faunique des Laurentides qui totalisent 1 639 kilomètres carrés. Ces dernières sont des territoires voués à la conservation, à la mise en valeur et à l'utilisation de la faune. On y pratique principalement des activités de chasse et de pêche ainsi que des activités de plein air telles que le ski de randonnée et le canot-camping. L'offre des activités et des services commerciaux est principalement assurée par la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).

Par ailleurs, une bonne partie des réserves à castor Abitibi et Roberval localisées dans la portion nord de la région couvre une superficie de 17 335 kilomètres carrés, soit environ 54 % de la superficie du territoire public. Selon la réglementation en vigueur, la chasse et le piégeage

<sup>23</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Gestion des droits fonciers (GDF) et rôle d'évaluation des MRC et des territoires équivalents de la Mauricie, 2006

des animaux à fourrure sont exclusifs aux Autochtones à l'intérieur des réserves à castor.

**Des réseaux de sentiers majoritairement développés en fonction de la motoneige**

La pratique des activités récréatives sur le territoire public est soutenue par plusieurs réseaux de sentiers. On dénombre 2 124 kilomètres de sentiers sur le territoire public, la plupart étant associés à la pratique de la motoneige<sup>24</sup> et de la motoquad. Les réseaux non motorisés sont peu développés sur le territoire public comparativement au réseau motorisé. Ceux-ci sont aménagés à l'intérieur des réserves fauniques, dans certaines pourvoiries avec droits exclusifs ainsi qu'en territoire libre. Ces dernières années, des aménagements de sentiers de vélo de montagne et de longue randonnée pédestre ont été réalisés sur le territoire de la ville de La Tuque. On dénombre également 148 kilomètres de sentier utilisés pour la pratique du traîneau à chiens dans la réserve faunique du Saint-Maurice. Le développement de ces sentiers observés depuis le milieu des années 1990 témoigne d'une tendance plus marquée sur le territoire public pour le développement de sentiers liés à la pratique du plein air. Le tableau 7 indique le nombre de kilomètres de sentiers sur le territoire public de la Mauricie.

**Deux conventions d'aménagement forestier conclues avec les Attikameks**

Deux conventions d'aménagement forestier ont été conclues avec les Conseils des Attikameks de Wemotaci et d'Opitciwan. Ces conventions s'exercent sur le territoire de deux réserves forestières publiques d'une superficie de 664 kilomètres carrés. Ces dernières, localisées à proximité des réserves indiennes, correspondent à 2,1 % du territoire public mauricien. Les volumes de bois attribués en 2003 totalisaient 58 800 mètres cubes. La carte 6 illustre la localisation des réserves forestières publiques de la Mauricie.

**TABLEAU 7  
NOMBRE DE KILOMÈTRES DE SENTIERS SUR  
LE TERRITOIRE PUBLIC DE LA MAURICIE**

	Motoneige	Motoquad	Ski de randonnée	Randonnée pédestre	Équitation	Vélo de montagne	Traîneau à chiens
Région Mauricie	1 282*	842	45	78	0	70	148

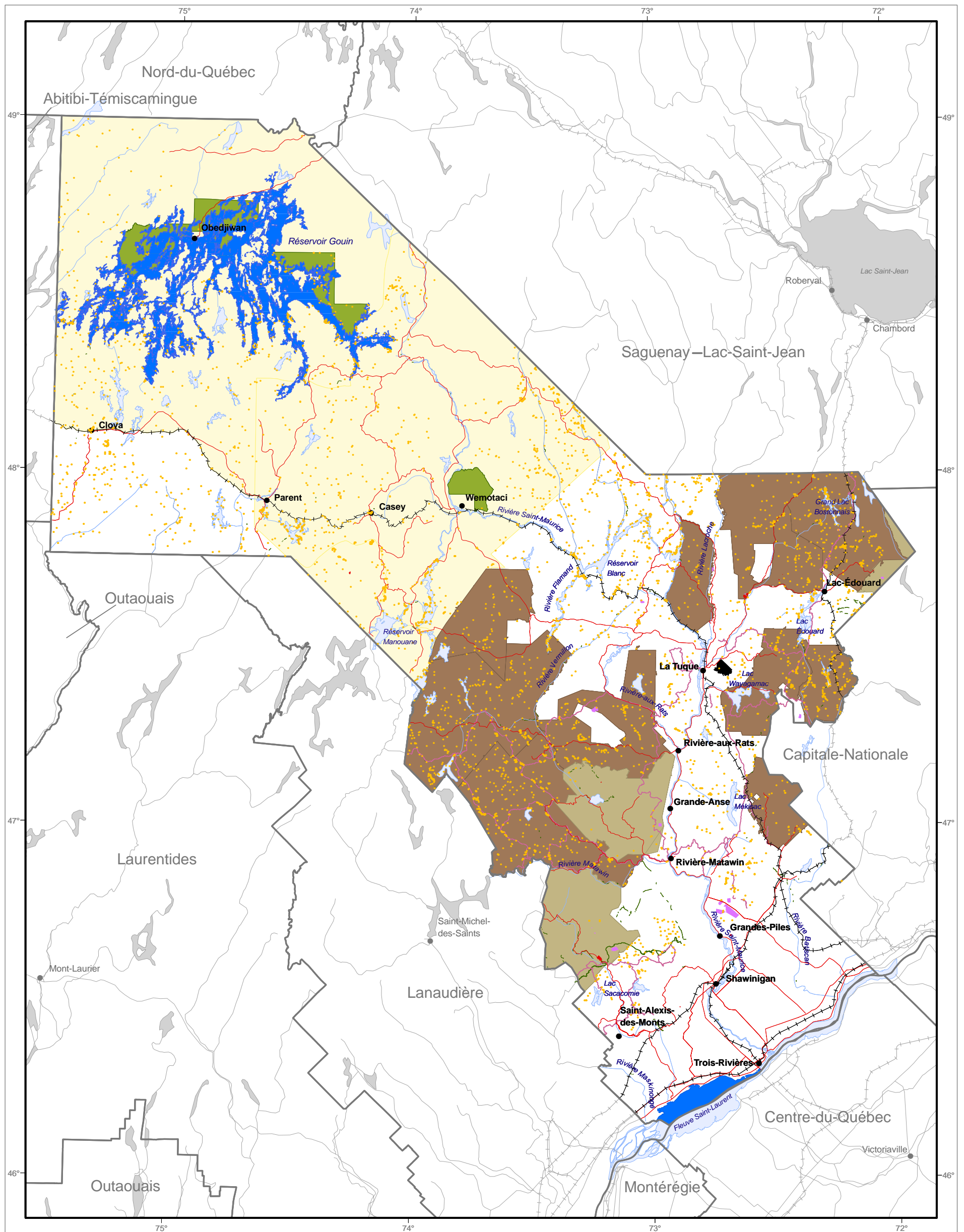
Source : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

\* 647 kilomètres sont des sentiers locaux ou régionaux.

<sup>24</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Mauricie, compilation interne, 2001.

# Carte 6 - Droits et statuts sociaux

## Portrait territorial de la Mauricie



\* Territoire sur lequel des droits particuliers de chasse et de piégeage sont accordés aux communautés autochtones.

### Droit social

- Bail de villégiature
- Sentier de motoneige local ou régional
- Autre sentier local ou régional

### Réseau de transport

- Route principale
- Voie ferrée

### Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

### Statut social

- Réserve faunique
- Aire faunique communautaire
- Zone d'exploitation contrôlée
- Réserve à castor \*
- Réserve forestière où s'exercent les conventions d'aménagement forestier (CvAF)
- Forêt d'expérimentation sur unité d'aménagement forestier
- Forêt d'expérimentation sur réserve forestière
- Forêt d'enseignement et de recherche (FER)

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), fuseau 8



1/1 200 000

### Sources

- |   |  |      |
|---|--|------|
| Base géographique régionale (BGR)                       | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | 2003 |
| Base de données géographiques et administratives (BDGA) | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | 2003 |

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2006



**Des sites  
archéologiques  
qui témoignent  
de l'importance  
de l'occupation  
du territoire par  
les autochtones**

La présence antérieure des autochtones sur le territoire public de la Mauricie se traduit par l'existence d'un potentiel archéologique qui mérite une attention particulière. Les sites archéologiques recensés sur le territoire sont principalement associés aux époques préhistorique et historique amérindiennes. Ils sont majoritairement localisés aux abords des plans d'eau et des rivières qui constituaient à ces époques des axes de circulation. Selon l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), réalisé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), les principales concentrations de sites archéologiques sont localisées le long des rivières Saint-Maurice et Manouane, dans la partie sud-est du réservoir Gouin ainsi qu'aux environs de la réserve indienne de Wemotaci. D'autres zones de concentration de sites archéologiques se trouvent à l'est du hameau de Rivière-aux-Rats, dans la réserve faunique du Saint-Maurice, ainsi qu'autour des lacs Mékinac, Manouane et Grand lac Bostonnais<sup>25</sup>.

La gestion du territoire public doit tenir compte du type de protection à accorder à ces sites et éventuellement des possibilités de leur mise en valeur à des fins éducatives.

### **3.3 Synthèse de la dimension sociale**

La Mauricie occupe une vaste superficie de 39 924 kilomètres carrés, ce qui la classe au sixième rang des régions administratives du Québec. La proportion publique représente 80,3 % de ce territoire.

Au cours des dernières années, la Mauricie a vu d'importants changements administratifs remodeler les limites de certaines MRC. Depuis 2001, le processus de regroupement municipal a conduit à la formation de trois nouvelles villes et à la création d'une nouvelle MRC. Les deux tiers de la population sont concentrés dans les villes de Trois-Rivières et Shawinigan, situées sur les rives de la rivière Saint-Maurice, un axe stratégique et historique du développement de la région.

Sur le plan démographique, la population de la Mauricie accuse une décroissance, tandis que le Québec connaît le phénomène inverse. Il en va de même pour l'âge moyen de sa population qui figure parmi les plus élevés des régions administratives du Québec. Les conséquences appréhendées de ces phénomènes peuvent se traduire par l'aggravation à moyen terme des difficultés de recrutement des entreprises et par l'élargissement des métiers touchés ainsi que des secteurs d'activité concernés.

De nombreux sites archéologiques datant des périodes préhistorique et historique découverts sur le territoire depuis le début du siècle

<sup>25</sup> Ministère de la Culture et des Communications, *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, 2003)*.

témoignent d'une occupation ancienne. Aujourd'hui, les Attikameks utilisent le territoire pour diverses activités dont la chasse, la pêche et le piégeage. Ils participent aussi à la vie sociale et économique, notamment par leur implication à certaines tables de concertation régionale ainsi que dans le domaine de l'exploitation forestière. La population attikamek qui vit dans les deux réserves indiennes de Wemotaci et d'Obedjiwan compte plus de 3 397 habitants.

Le territoire public devient de plus en plus accessible en raison du développement des chemins aménagés par l'industrie forestière. Par ailleurs, les droits consentis sur le territoire public sont de plus en plus nombreux et variés, et la pression d'utilisation plus importante. Cette situation met en relief le défi permanent tout en préservant un milieu naturel de qualité. Les besoins des clientèles qui fréquentent le territoire public se diversifient et sont plus spécifiques. La popularité des activités de loisirs non consommatrices de la faune est en nette croissance. Le mode de gestion du territoire public doit tenir compte de ces nouveaux besoins en émergence, tout en considérant la complémentarité ainsi que la compatibilité des activités actuelles et projetées. Par exemple, le développement des réseaux de sentiers doit s'effectuer dans une optique d'intégration afin de s'assurer d'une cohérence entre l'aménagement de ceux-ci et les autres activités présentes sur le territoire.

Le dynamisme régional s'exprime dans l'action collective et la coopération des organismes de développement en mode concerté. La mobilisation des acteurs locaux et régionaux dans la démarche de développement durable des bassins versants en est un exemple. Il en va de même pour les zones d'exploitation contrôlée et les aires fauniques communautaires préoccupées par la préservation de la ressource faunique. Cette concertation régionale constitue un atout pour relever le défi de la cohabitation harmonieuse des utilisateurs du territoire public.



## 4. Dimension économique

### 4.1 Caractéristiques économiques

#### 4.1.1 Structure économique et marché du travail

***Une structure économique caractérisée par l'importance du secteur des services ainsi qu'un nombre élevé d'emplois liés à la construction et à la fabrication***

Les caractéristiques physiques de la Mauricie, région pionnière sur le plan du développement industriel au Québec, ont contribué au façonnement de sa structure industrielle. Les ressources naturelles abondantes, notamment la forêt, l'eau et un vaste territoire ont contribué à la répartition actuelle des activités économiques concentrées dans les pâtes et papiers, le secteur du bois et du meuble, les industries chimique, métallurgique et du textile. Les emplois liés au secteur primaire demeurent toujours majoritairement associés à la mise en valeur forestière qui est surtout réalisée sur le territoire public. Le secteur manufacturier, qui se compose de plusieurs industries concentrées dans les domaines du papier, du meuble et du bois, de la chimie, de la métallurgie, des aliments et de l'imprimerie, emploie plus de 22 000 travailleurs, ce qui représente 20 % de la population active<sup>26</sup>. Actuellement, la structure industrielle de la Mauricie est en pleine mutation, car les entreprises manufacturières de la région doivent œuvrer dans un contexte de mondialisation des marchés et de déploiement de nouvelles technologies.

Malgré des efforts de modernisation notables, l'industrie manufacturière de la Mauricie demeure essentiellement axée sur des secteurs traditionnels au sein desquels l'importance de l'industrie du papier reste prépondérante.

Ces dernières années, le profil économique de la Mauricie tend toutefois à se diversifier, notamment grâce au développement du tourisme. Ce nouvel essor est favorisé en partie grâce à la qualité du potentiel biophysique et à l'accessibilité des lacs de la région. Leur présence a permis le développement récent d'une infrastructure hôtelière haut de gamme localisée en bonne partie sur le territoire public. Sur le plan touristique, cette forme de développement s'inscrit directement dans une image de marque dont veut se doter la région sur les marchés extérieurs.

En Mauricie, les emplois sont majoritairement localisés à Shawinigan et à Trois-Rivières. Ces deux villes se caractérisent par l'importance du secteur des services, tandis que la MRC de Maskinongé regroupe bon nombre d'emplois dans les domaines de l'agriculture ainsi que dans le secteur manufacturier. Certains territoires, tels que la MRC de Mékinac et la ville de La Tuque, se caractérisent par une dynamique socio-économique qui peut expliquer un certain déficit chronique d'emplois disponibles et, par voie de conséquence, un taux de chômage élevé.

<sup>26</sup> Gouvernement du Canada, *Stratégie d'innovation du Canada, profil régional*, juin 2002.

Le tableau 8 trace un portrait de la structure économique selon les secteurs d'emploi en Mauricie et au Québec. On constate que le secteur des services regroupe près des deux tiers des emplois en Mauricie, soit 66,9 %. Cette proportion est légèrement inférieure à celle du Québec qui totalise 74,4 % des emplois de cette même catégorie. Le secteur de la production de biens compte pour une part significative avec près du tiers des emplois, soit 33,1 %. Contrairement au secteur des services, cette proportion est plus élevée que celle du Québec qui se situe à 25,6 %. Il appert que la majorité des emplois compris dans ce secteur se concentrent dans la catégorie de la construction et de la fabrication. Cette situation peut s'expliquer par le fait que, historiquement, la région a toujours affiché un niveau d'emploi manufacturier supérieur à l'ensemble du Québec.

L'évolution de l'emploi régional entre 1994 et 2003 nous permet de constater qu'il a progressé moins rapidement que la variation nationale (9,3 % contre 17,7 %). Si le nombre d'emplois dans le secteur de la production de biens a augmenté, tendance qui s'observe également à l'échelle nationale, le secteur des services a connu par contre une faible augmentation de 6 % en région, alors qu'il augmentait de 19,6 % au Québec durant la même période. Cette situation défavorable pour la Mauricie est le reflet d'un environnement économique et d'un marché du travail caractérisés, au cours de cette période, par une stagnation relative de l'emploi. Dans un environnement aussi peu expansif, il est compréhensible que le secteur des services ait faiblement crû. Certaines composantes de l'économie telles que les institutions financières ont aussi fait l'objet de rationalisation.

Il est à noter que la sous-catégorie des services publics a connu une baisse de 54 % entre 1994 et 2003, comparativement à seulement 12,0 % à l'échelle du Québec. En région, cette sous-catégorie regroupe principalement l'effectif d'Hydro-Québec. Historiquement, l'emploi de ce secteur affiche une certaine stabilité, se situant entre 1 500 et 2 000 emplois annuellement. La forte baisse affichée au tableau 8 serait davantage attribuable à des statistiques biaisées dans la suite historique des événements qu'au reflet de la situation réelle.

Les 3 300 emplois liés à l'agriculture dans le secteur de la production de biens représentent 5,7 % des emplois du Québec pour cette même catégorie, ce qui est significatif compte tenu du fait que la population régionale totalise 3,4 % de la population du Québec. L'activité agricole, qui est fortement localisée en territoire privé, a par ailleurs connu une augmentation de 6,5 % du nombre d'emplois en Mauricie au cours des dix dernières années. Le phénomène inverse s'observe au Québec avec une diminution de 21,9 % du nombre d'emplois liés à ce secteur d'activité.

**TABLEAU 8  
STRUCTURE ÉCONOMIQUE SELON L'EMPLOI**

Activité	Région		Québec		Région/Qc (%)	Variation de l'emploi entre 1994-2003	
	Emplois en 2003 ('000)	% du total des emplois	Emplois en 2003 ('000)	% du total des emplois		Région (%)	Québec (%)
Secteur de la production de biens :	39,0	33,1	934,2	25,6	4,2	16,4	12,6
- Agriculture	3,3	2,8	57,9	1,6	5,7	6,5	-21,9
- Forêt, pêche, mines,	*		38,5	1,0			-10,5
- Extraction de pétrole et gaz							
- Services publics	1,7	1,4	29,3	1,0	5,8	-54,0	-12,0
- Construction et fabrication	33,0	28,0	808,5	22,2	4,0	29,4	19,0
Secteur des services	78,8	66,9	2 715,8	74,4	2,9	6,0	19,6
Ensemble des activités	117,8	100	3 649,9	100	3,2	9,3	17,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Nombre d'emplois par industries selon le SCIAN régions administratives du Québec, 1987-2003.

\* Moins de 1 500 emplois.

**Un marché du travail caractérisé par une baisse du taux de chômage et une progression décennale du nombre d'emplois inférieure à celle du Québec**

Les principaux indicateurs du marché du travail pour l'année 2003 présentés au tableau 9 indiquent que la Mauricie montrait à ce chapitre une situation moins favorable que les autres régions du Québec. Le taux de chômage en région était en effet de 10,4 %, soit 1,3 point de pourcentage plus élevé que le taux national, alors que les taux d'activité et d'emploi étaient d'environ 5 points de pourcentage plus bas que ceux du Québec. L'évolution du taux de chômage entre 1994 et 2003 permet de constater toutefois une diminution encourageante de 2,6 % en région. Celle-ci demeure cependant inférieure à celle du Québec qui a vu son taux de chômage chuter de 3,2 % pour la même période. La faiblesse de la progression du taux d'emploi en région indiqué au tableau 9 peut s'expliquer par l'insuffisance de la création d'emplois dans un marché du travail plus difficile qu'ailleurs. En ce qui concerne la baisse du taux de chômage observée tant en région que dans l'ensemble du Québec, l'écart qui défavorise la région découle des relents d'une structure économique régionale traditionnellement axée sur la grande entreprise. Au cours des dernières années, celle-ci n'a pu renouveler suffisamment le nombre d'emplois perdus pour des motifs liés à la mondialisation des marchés ou encore à la modernisation des équipements. Cet écart peut être aussi attribuable au vieillissement de la population et à la faible participation de celle-ci au marché du travail, ces facteurs étant caractéristiques des régions-ressources. Par ailleurs, le tableau 9 indique que la progression décennale de l'emploi est de 3,3% inférieure à celle du Québec. Ce phénomène s'explique, entre autres, par de nombreuses fermetures

d'entreprises survenues dans les années 1990 (Produits forestiers Canadien Pacific en 1992 et *Fruit of the loom* en 2001) qui représentent une perte de 1 700 emplois industriels. Cette situation s'ajoute à la récession qui a prévalu au début des années 1990.

En ce qui concerne le revenu personnel disponible pour l'année 2003, le tableau 9 indique que celui de la Mauricie se situait à 85 % du revenu personnel moyen québécois. L'écart observé entre la région et le Québec peut s'expliquer par un revenu du travail qui est inférieur en Mauricie, notamment les salaires, en plus d'une moins grande proportion de gens qui travaillent en région. Les paiements de transfert, qui englobent notamment les prestations d'assurance-emploi, d'aide sociale ou encore les revenus de pensions ou d'intérêts, ont toutefois contribué à amoindrir cet écart.

Les données sur le marché du travail d'Emploi-Québec indiquent que la Mauricie a amorcé l'année 2003 avec une forte création d'emplois, soit l'ajout de 9 300 postes de travail comparativement au mois de janvier 2002, ce qui équivaut à une progression de 8,6 %. Par ailleurs, une solide croissance des emplois à temps plein de l'ordre de 5,4 %, soit 4 700 emplois, a été observée. Cet essor économique dans le domaine de l'emploi s'est aussi traduit par une accélération de la participation au marché du travail de la Mauricie, avec un gain de 3,4 points de pourcentage, et du taux d'activité, ainsi que par un accroissement de 4,5 % du taux d'emploi de la région. Cette performance, qui est toutefois conjoncturelle, s'explique en partie par la forte contribution de l'activité du bâtiment qui continue sur sa lancée amorcée en deuxième moitié de 2002. Il importe également de souligner la création d'emplois constante attribuable au secteur manufacturier dans les industries de biens durables, ainsi que l'expansion de certaines composantes de l'activité tertiaire telles que la santé et les services aux entreprises<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> Emploi-Québec Mauricie, Direction du partenariat et de la planification, février 2003.

**TABLEAU 9  
MARCHÉ DU TRAVAIL**

Indicateur	Région (2003)	Québec (2003)	Région/Qc (%) *	Variation (%) *	
				Région	Québec
				1994-2003 1995-2003**	1994-2003 1995-2003**
Emploi total ('000)	117,8	3 649,9	3,2	9,3	12,6
Taux de chômage (%)	10,4	9,1	1,3	-2,6	-3,2
Taux d'activité (%)	61,0	66,0	-5,0	0,5	3,8
Taux d'emploi (%)	54,7	60,0	-5,3	3,8	6,0
Revenu personnel disponible (\$)	17 981	21 065	85,4	21,3	29,7

Source : Institut de la statistique du Québec, *Compilation selon les données de Statistique Canada (Enquête sur la population active, 2004)*.

\* Pour les taux, il s'agit d'un écart en points de pourcentage.

\*\* La variation 1995-2003 porte sur le revenu personnel disponible.

#### 4.1.2 Activités économiques

La carte 7 illustre la spatialisation des activités économiques sur le territoire public par agrégation de phénomènes homogènes.

Ces activités économiques sont regroupées sous différents thèmes. Le premier est le « récréotourisme » qui regroupe les portions de territoire où la présence d'activités touristiques organisées est prédominante. On y trouve notamment des concentrations d'infrastructures touristiques et d'hébergement commercial offrant des séjours en forfaits ou des activités récréotouristiques structurées. Cette catégorie englobe le parc national du Canada de la Mauricie qui présente une structure d'accueil et des possibilités de séjours pour les visiteurs, ainsi que la partie nord de la MRC de Maskinongé où sont concentrés plusieurs auberges et attraits naturels et culturels. Le deuxième thème se nomme « prélèvement faunique et foresterie ». Il englobe les territoires fauniques structurés tels que les concentrations de pourvoiries, les réserves fauniques et les zones d'exploitation contrôlée. Ces territoires sont fortement caractérisés par la prédominance des activités de chasse et de pêche. Les opérations forestières représentent aussi une caractéristique dominante observée dans ces territoires. Le troisième thème s'intitule « foresterie ». Il regroupe les territoires sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier situés en dehors des territoires fauniques structurés où l'activité forestière est prédominante. Finalement, le quatrième thème est l'« énergie ». Il englobe les rivières principalement utilisées à des fins de production hydroélectrique et les réservoirs hydroélectriques.

**Une activité économique omniprésente sur le territoire public**

Le territoire public de la Mauricie est presque entièrement (87 %) sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier. Seuls les réserves écologiques, le parc national du Canada, les trois réserves indiennes et les deux réserves forestières en sont soustraits.

Un nombre élevé d'emplois est lié au secteur de la foresterie. Ainsi, en 2002, 8 272 emplois étaient liés à l'activité forestière en région<sup>28</sup>, ce qui classait la Mauricie au quatrième rang parmi les dix-sept régions administratives du Québec. La catégorie des emplois liés à la fabrication de produits de bois et du papier domine les autres. Elle regroupait 85,4 % du total des emplois du secteur forestier comparativement à 81,8 % à l'échelle du Québec. Les emplois de la catégorie de la foresterie, de l'exploitation forestière et des activités de soutien en représentaient pour leur part 14,6 %, par rapport à 18,2 % à l'échelle du Québec. La proportion du nombre d'emplois liés à la fabrication, qui sont concentrés en usine, est donc légèrement plus importante en Mauricie que dans l'ensemble du Québec. À l'inverse, la proportion des emplois qui s'exercent surtout en forêt et sont liés à l'exploitation forestière ainsi qu'aux activités de soutien est un peu plus élevée à l'échelle du Québec qu'en Mauricie.

Le territoire public de la Mauricie se divise en dix aires communes où s'approvisionnent les bénéficiaires de contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier. La possibilité forestière sur le territoire des aires communes de la région, attribuée dans une proportion de 83 %, représentait 4,2 millions de mètres cubes en mars 2002. À ce chapitre, la Mauricie se classe au cinquième rang des dix-sept régions administratives du Québec<sup>29</sup>.

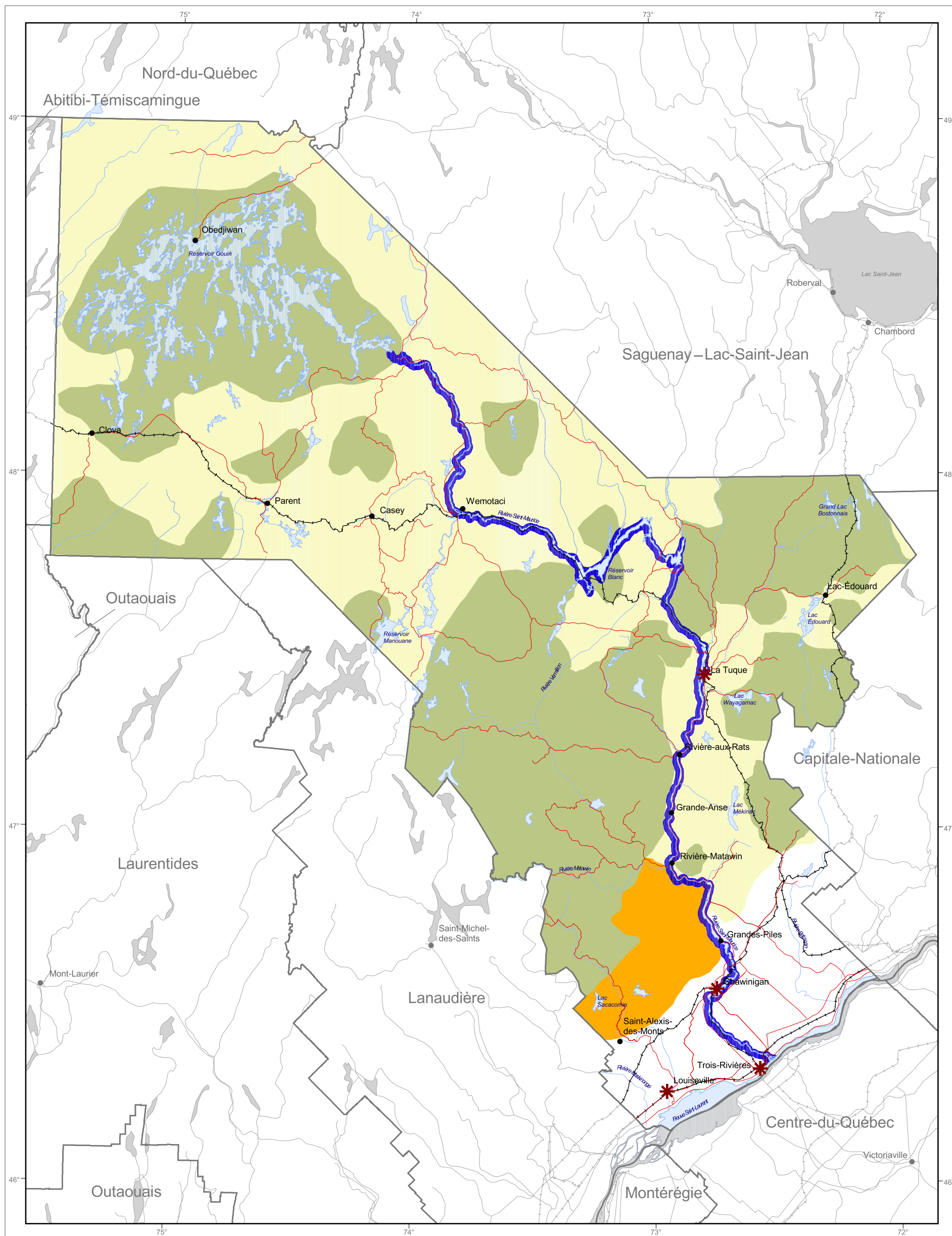
Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, 17 usines de transformation primaire du bois situées dans la région étaient bénéficiaires d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier en Mauricie.

<sup>28</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Compilation interne à partir des données d'emploi de la foresterie, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) et données d'emploi des usines de transformation du bois, Statistique Canada, 2002.






<sup>29</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Ressources et industries forestières, Portrait statistique, édition 2003, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#5>.

# Carte 7: Caractéristiques économiques


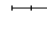
## Portrait territorial de la Mauricie



### Activité économique prépondérante\*

-  Pôle industriel et de service
-  Énergétique
-  Récréotouristique
-  Faunique et forestière
-  Forestière

### Voie de communication

-  Route principale
-  Voie ferrée

### Réseau de transport

-  Ville, localité
-  Région

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8



1/1 200 000

### Sources

Base géographique régionale (BGR) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003  
Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2006

Ressources naturelles  
et Faune

Québec

\*Représentation conceptuelle par agrégation de phénomènes homogènes.





En 2002, le bois rond consommé annuellement représentait 8,8 % de tous les bois ronds consommés au Québec. Avec une consommation annuelle de bois rond se chiffrant à plus de 3,9 millions de mètres cubes, la Mauricie occupait dans ce domaine le quatrième rang en importance au Québec parmi les dix-sept régions administratives. Toujours en 2002, la forêt du domaine de l'État contribuait pour 74,9 % du volume en bois rond consommé annuellement. En ce qui concerne les bois résineux, ils représentaient 82,1 % du volume en bois rond consommé chaque année<sup>30</sup>. En 2004<sup>31</sup>, la région de la Mauricie compte sept papeteries, une usine de panneaux de lamelles orientées (panneaux OSB) et treize usines de sciage ayant un volume de consommation de bois autorisé supérieur à 5 000 mètres cubes par année. Elle compte également une usine de placage, une usine de bâtonnets, une usine de poteaux et une usine de produits énergétiques.

Le projet de loi 71, modifiant la Loi sur les forêts et sanctionné le 22 mars 2005, aura pour effet s'il est approuvé par le gouvernement, de réduire de 20 % la possibilité forestière des essences du groupe sapin, épinettes, pin gris et mélèze (SEPM). Ce projet de loi s'inscrit dans la foulée des recommandations du rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (Commission Coulombe).

La deuxième et la troisième transformation du bois sont bien implantées dans la région, dans les différents secteurs d'activités et sur l'ensemble du territoire. La Mauricie bénéficie de centres de recherche et de développement, de centres de formation, d'une main-d'œuvre en abondance et qualifiée ainsi que de la proximité des marchés. En fait, elle se classe dans le deuxième quartile des dix-sept régions administratives du Québec en ce qui concerne le nombre d'emplois dans ce secteur<sup>32</sup>. Également, il est à souligner que les institutions régionales de formation, de recherche et de développement, d'ingénierie ainsi que de fabrication, associées à toute l'activité économique tributaire de l'industrie des pâtes et papiers, font la renommée de la région à l'échelle internationale.

Les principales forces de cette industrie en région sont l'accessibilité à la ressource et sa contribution significative à l'activité économique régionale. Les principales faiblesses sont la très forte proportion de la possibilité forestière en SEPM (résineux : sapins, épinettes, pins gris, mélèzes) qui est déjà attribuée, ce qui limite l'expansion de l'industrie forestière ainsi que la grande dépendance de certaines usines envers

---

<sup>30</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, compilation des registres d'usines.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), Répertoire des produits fabriqués au Québec, 2001.

les bois de la forêt publique. Également, la conciliation des opérations forestières et les autres activités réalisées dans le milieu forestier font partie des défis de cette industrie. Par contre, la localisation des usines de sciage de Parent et d'Obedjiwan a permis de développer un réseau routier qui dessert bien la région et qui est bien entretenu compte tenu de l'utilisation annuelle qui en est faite.

Certaines avenues sont prometteuses en ce qui a trait à l'exploitation de produits forestiers non ligneux. C'est le cas notamment de la récolte de l'if du Canada qui a débuté sous forme expérimentale dans le début des années 1990. Les efforts déployés dans le cadre de travaux de recherche pharmaceutique ont permis de découvrir que l'if du Canada renfermait des substances à haute teneur en taxane, efficace pour le traitement de certaines formes de cancer. Parmi les autres avenues porteuses d'avenir, il faut aussi mentionner les perspectives de développement en agroforesterie. La culture du bleuets en forêt publique a commencé à se développer sur le territoire de l'agglomération de La Tuque. De plus, la demande manifestée pour l'exploitation d'érablières sur le territoire public est en hausse.

Depuis quelques années, l'industrie forestière est de plus en plus sensibilisée aux besoins des autres usagers du milieu. De leur côté, les autres gestionnaires des ressources (faune, villégiature, récréotourisme) sont mieux informés des besoins et des contraintes auxquelles les bénéficiaires de contrats sont soumis pour assurer l'approvisionnement des usines en matière première. La participation des usagers à la planification forestière fait en sorte que les demandes des autres utilisateurs sont considérées pour la récolte du bois.

Également, les pratiques forestières évoluent en tenant compte davantage des enjeux environnementaux et des préoccupations des autres utilisateurs du territoire public. Avec les récentes modifications apportées à la Loi sur les forêts, le maintien de la qualité visuelle des paysages fait dorénavant partie des objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Autre fait à souligner, l'aire commune 043-20 localisée dans le secteur nord-ouest de la région fait l'objet d'une démarche d'aménagement forestier durable à laquelle participent une vingtaine d'organismes réunis autour d'une table de concertation. Le mandat poursuivi par cette table consiste à assurer un juste équilibre entre la protection des écosystèmes forestiers, les activités forestières ainsi que les autres usages du territoire.

***Une puissance  
énergétique  
installée de  
1 662 mégawatts  
majoritairement  
concentrée sur  
la rivière  
Saint-Maurice***

La mise en exploitation de la centrale de Shawinigan-2 en 1911 est à l'origine du développement hydroélectrique de la rivière Saint-Maurice. Or, l'hydroélectricité a fortement contribué au développement économique et industriel de la région. Les centrales d'Hydro-Québec, majoritairement aménagées sur la rivière Saint-Maurice, génèrent une puissance installée de 1 662 mégawatts, ce qui représente 5,3 % de celle du Québec. Ce développement hydroélectrique a favorisé l'essor industriel de la région, notamment des industries chimique et

métallurgique ainsi que de l'industrie de la transformation de la forêt. En matière d'emploi, l'effectif d'Hydro-Québec en région pour l'année 2002 représentait 1 041 années-personnes. La société d'État contribue également à l'économie régionale par la création d'emplois directs soutenus, représentant 662 années-personnes<sup>33</sup>.

**Une activité minière limitée, surtout orientée vers l'exploitation du sable et du gravier, de la pierre architecturale et du mica**

Reconnue grâce aux forges de la rivière Saint-Maurice, la Mauricie a été la première région à exploiter le fer au Québec. En effet, plusieurs forges ont vu le jour à Trois-Rivières et à Shawinigan entre 1729 et 1915. Depuis, la Mauricie a produit du zinc, du plomb, de l'or, de l'ocre, du nickel et du cuivre. Aujourd'hui, l'activité minière de la région se caractérise par une activité minière somme toute limitée, principalement orientée vers l'exploitation du sable et du gravier, de la pierre architecturale et du mica.

D'ailleurs, la Mauricie est la seule région productrice de mica au Québec. En 2004, Mica Suzorite a extrait plus de 160 000 tonnes de minéral de la mine Bédard, située près de Parent. En 2005, cinq carrières de pierre dimensionnelle étaient en activité. Elles exploitaient une variété de mangérite quartzifère dans les secteurs de Saint-Didace et de Saint-Alexis-des-Monts. Au cours de la même année, une carrière de pierre à bâtir ou d'aménagement était en activité dans la région de Shawinigan. En 2004, les ventes de pierres concassées ont représenté un volume de 2,8 millions de tonnes pour la région Mauricie-Centre-du-Québec. De ce nombre, 2,265 millions de tonnes ont été utilisées comme matériaux de construction, 352 984 tonnes pour la production de béton bitumineux et 247 834 tonnes pour la production de béton ciment.

En 2003, la production de ces substances minérales représentait 77 emplois et 2,78 millions de dollars en salaires versés. L'investissement minier en exploration, en mise en valeur et en aménagement de complexes miniers est peu marqué puisqu'il a représenté pour la même année 916 000 dollars, soit 0,13 % de l'ensemble du Québec.

Toujours en 2003, la valeur de la production régionale a atteint 20,3 millions de dollars (23,8 millions de dollars en 2002), soit 0,56 % de la valeur totale des expéditions minérales du Québec, ce qui confirme la présence, somme toute limitée, de l'industrie minérale en Mauricie. La valeur de la production de sable et de gravier s'est établie à 4,1 millions de dollars, par rapport à 4,7 millions de dollars en 2002.

**Une production agricole peu développée sur le territoire public**

L'activité agricole est surtout concentrée en territoire privé dans la partie sud de la région où les conditions biophysiques sont propices à son développement.

<sup>33</sup> Hydro-Québec, *Profil régional des activités d'Hydro-Québec*, 2002.

En 2001, la Mauricie regroupait 1 229 entreprises agricoles, soit 4 % des entreprises agricoles du Québec<sup>34</sup>. La région bénéficie d'une production agricole variée caractérisée par l'importance de la production « bovins et veaux » qui regroupe 467 entreprises, soit 38 % des entreprises agricoles de la région. Le cheptel bovin comptait près de 60 800 têtes incluant 19 573 vaches laitières et 5 804 vaches de boucherie.

Toujours en 2001, l'industrie bioalimentaire employait 13 400 personnes, soit 3,1 % des emplois du Québec dans ce secteur de l'économie. Les revenus agricoles bruts totaux s'élevaient à 260 millions de dollars, ce qui représente des revenus bruts moyens de près de 212 000 dollars par entreprise.

**Une industrie  
touristique qui  
se transforme et  
se diversifie**

Selon Tourisme Québec, le volume de touristes qui ont fréquenté la Mauricie en 2004 représentait 1 512 000 visites-régions, ce qui la classait au cinquième rang des vingt régions touristiques du Québec<sup>35</sup>.

Le territoire public soutient une part significative de l'offre récréotouristique de la Mauricie. Historiquement, le tourisme s'est surtout développé en fonction de la chasse et de la pêche. Un réseau de pourvoiries et de zones d'exploitation contrôlée ainsi que deux réserves fauniques ont été créés à la suite de l'abolition des clubs privés par le gouvernement dans les années 1970. Le parc national du Canada de la Mauricie fait aussi partie des attraits majeurs de la région. Il attire environ 200 000 visiteurs annuellement.

Aujourd'hui, l'industrie touristique se transforme et se diversifie. De nouvelles tendances s'observent, notamment l'émergence du nautisme, de l'écotourisme, du tourisme d'aventure ainsi que d'une offre d'hébergement commercial haut de gamme en forêt. Plus de 150 entreprises utilisent le territoire public comme support à des activités principalement liées au loisir, à la récréation et au tourisme.

En 1999, les Québécois déboursaient environ 1,3 milliard de dollars pour la pratique de la pêche sportive, ce qui représente 42,3 % de l'ensemble des dépenses des participants aux activités liées à la nature. Les adeptes des activités de plein air dépensaient 1,2 milliard de dollars, soit 39 % de l'ensemble des déboursés des participants aux diverses activités liées à la nature<sup>36</sup>. Les retombées économiques qui en découlent sont significatives. Les activités de plein air représentaient cette même année 15 127 emplois (années-personnes) comparativement à 3 265 pour les déplacements d'intérêt faunique

<sup>34</sup> Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Québec, *Portrait bioalimentaire régional*, 2001.

<sup>35</sup> Tourisme Québec, *Le tourisme au Québec en bref*, édition 2004.

<sup>36</sup> Société de la faune et des parcs du Québec, *Les activités reliées à la nature et à la faune au Québec, profil des participants et impact économique en 1999*, [en ligne], adresse URL : <http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/activite.htm>.

sans prélèvement, 9 108 pour la pêche sportive et 3 210 pour la chasse. Les revenus générés par les activités de plein air arrivaient aussi au premier rang des activités récréatives avec plus de 383 millions de dollars.

**Une clientèle de villégiateurs dont plus de la moitié provient de l'extérieur de la région**

La villégiature privée constitue une composante notable du tourisme en Mauricie. En 2006, on dénombrait plus de 5 000 baux délivrés par le MRNF sur le territoire public. La clientèle régionale représente 42 % des villégiateurs, alors que celle provenant de l'extérieur de la région est évaluée à 58 %. Cette situation est relativement stable depuis les dix dernières années. Cette tendance peut s'expliquer par l'effet combiné de la situation géographique de la Mauricie par rapport aux autres régions limitrophes, par le fort potentiel du réseau hydrographique pour la villégiature et par l'amélioration de l'accès au territoire.

**Des investissements élevés pour la villégiature privée sur le territoire public**

Les données de 2003 du MAMR provenant des rôles d'évaluation municipale permettent d'établir la valeur moyenne des chalets dans les territoires municipalisés et non organisés (TNO) de la Mauricie, et donc, d'estimer la valeur du parc immobilier régional. Les investissements consentis en immobilisation sur le territoire public pour la villégiature sont ainsi de l'ordre de 110,4 millions de dollars<sup>37</sup>. Globalement, et ce, pour l'ensemble du territoire, la moyenne des investissements est plus élevée dans la partie sud de la région que dans la partie nord qui est plus éloignée des principaux centres de services. De plus, on évalue à plus de 32,6 millions de dollars<sup>38</sup> les dépenses annuelles récurrentes liées à l'entretien et à l'amélioration des constructions, aux frais de séjour ou de déplacement, ainsi qu'aux dépenses encourues pour la pratique d'activités d'accompagnement (chasse, pêche et autres).

**Un réseau de pourvoiries qui représente 16,7 % de la capacité d'hébergement des pourvoiries du Québec**

La pourvoirie constitue un apport important à l'industrie touristique mauricienne. Selon la Fédération des pourvoiries du Québec, en 1999, le nombre de pourvoiries de la Mauricie représentait 11 % de l'ensemble du réseau provincial<sup>39</sup>. Pour la même année, le chiffre d'affaires des pourvoiries de la Mauricie était estimé à 14,7 millions de dollars, ce qui correspondait à 14,7 % du chiffre d'affaires du réseau

<sup>37</sup> Ce montant provient du calcul du nombre de baux de villégiature (chalets, excluant les abris sommaires) en territoire non organisé (873) et en territoire municipalisé (4 127), multiplié par la valeur moyenne des constructions inscrites au rôle d'évaluation de 2003 des MRC de la région (13 746 \$ en territoire non organisé et 23 848 \$ en territoire municipalisé).

<sup>38</sup> Ce montant provient du calcul du nombre de baux de villégiature (5 000) multiplié par les dépenses annuelles récurrentes de 1998 actualisées en dollars de 2003 (6 513 \$ par chalet) à l'aide de la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada. Les valeurs originales proviennent d'une enquête réalisée par la SADC Vallée-de-la-Gatineau, *Enquête auprès des villégiateurs de la Vallée-de-la-Gatineau*, septembre 1998.

<sup>39</sup> Au total, 87 % des pourvoiries de la Mauricie étaient membres de la Fédération des pourvoiries du Québec en 2003.

des pourvoiries membres au Québec. En 2001, la capacité d'hébergement des pourvoiries de la Mauricie, estimée à 5 383 lits, représentait une part significative de la capacité de l'ensemble du réseau québécois, soit 16,7 %. Toujours pour l'année 2001, l'industrie de la pourvoirie en Mauricie procurait de l'emploi à 472 personnes, soit 9,8 % du nombre total d'emplois des pourvoiries du Québec<sup>40</sup>. Ces dernières années, le produit de la pourvoirie a connu des transformations importantes orientées en fonction de nouveaux marchés d'une clientèle plus diversifiée. Plusieurs proposent davantage d'activités non consommatrices de la faune orientées sur le plein air ainsi que sur des services mieux adaptés aux besoins des familles. Cette évolution constitue un exemple de nouvelles tendances du marché touristique auxquelles s'ajuste l'industrie de la pourvoirie. Le territoire public, où sont localisées la majorité des pourvoiries, contribue à l'essor de cette industrie. En Mauricie, le revenu total des pourvoiries pour l'année 2002 représentait 19,4 millions de dollars. Ce dernier est en augmentation depuis 1992, tout comme la fréquentation qui est évaluée à 267 000 jours-personnes.

**Un territoire public traversé par un réseau de sentiers de motoneige structuré mais vulnérable**

L'industrie touristique régionale s'appuie également sur un réseau de sentiers nationaux et régionaux développé et entretenu par diverses associations et organismes sur l'ensemble du territoire. La motoneige accapare une part significative des retombées touristiques puisque la Mauricie représente la quatrième région la plus populaire auprès des motoneigistes québécois et la cinquième auprès des motoneigistes américains<sup>41</sup>.

Les sentiers de motoneige, qui figurent parmi les mieux structurés de l'ensemble des sentiers de la Mauricie, ont une importance stratégique dans le réseau québécois. Pas moins de trois sentiers Trans-Québec et quatre sentiers régionaux assurent des connexions avec les régions de l'Abitibi-Témiscamisque, de Lanaudière et des Laurentides, de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La viabilité à long terme du réseau de sentiers de motoneige n'est toutefois pas assurée. Localisés à 95 % dans les emprises de chemins forestiers fermés en période hivernale, les tracés de ces sentiers peuvent être affectés ou modifiés en fonction des opérations forestières. Par ailleurs le réseau de sentiers de quad se développe de façon mieux structurée sur le territoire. Toutefois, à l'instar de la motoneige, la grande majorité de ces sentiers se trouvent dans l'emprise de chemins forestiers publics, ce qui ne leur confère pas d'exclusivité d'utilisation.

<sup>40</sup> Fédération des pourvoyeurs du Québec, *Données statistiques de l'industrie de la pourvoirie*, novembre 2001.

<sup>41</sup> Zins Beuchesne et associés, *Étude des retombées économiques directes associées à la pratique de la motoneige dans Charlevoix et à la création du Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie*, juin 2002.

**Un créneau dans l'hébergement commercial haut de gamme sur le territoire public**

La région se démarque de plus en plus sur les marchés extérieurs grâce au développement d'un créneau en émergence : l'hébergement commercial haut de gamme en forêt. Plusieurs établissements situés sur le territoire public et dans sa périphérie ont attiré des investissements importants au cours des dernières années. À titre d'exemple, l'hôtel Sacacomie représente un investissement en immobilisation de 15 millions de dollars, des retombées économiques évaluées à 30 millions de dollars sur cinq ans ainsi que la création de plus de 100 emplois directs et permanents. Des investissements annoncés pour le lac Mékinac (voir chapitre 6 sur les potentiels et projets régionaux) viendront consolider la capacité d'hébergement dans ce créneau de l'offre touristique mauricienne. La réalisation de ce projet impliquera des investissements en immobilisation évalués à 45 millions de dollars.

#### 4.1.3 Perspectives de développement

**Des créneaux d'avenir orientés dans les papiers à valeur ajoutée, la technologie de transformation des métaux ainsi que l'hydrogène et l'électrotechnologie**

Sur le plan économique, la Mauricie a déterminé certains créneaux qui contribueront à une diversification de l'économie et qui sont prometteurs pour l'avenir. Les principaux créneaux d'excellence retenus en décembre 2002 par le Comité régional du programme Accord<sup>42</sup> sont les suivants :

- Les papiers à valeur ajoutée et technologies associées

Ce créneau pour lequel la région assume un leadership concerne le développement de produits basés sur de nouvelles catégories commercialisables de papiers à grande valeur ajoutée (exemple : papier couché ultra léger) ainsi que la valorisation commerciale des nouvelles technologies issues de ces innovations.

- Les technologies de transformation des métaux (magnésium et titane)

La transformation des métaux légers pour le développement de produits de magnésium et de titane est un exemple du savoir-faire régional. Ce créneau s'appuie aussi sur le potentiel de transfert à des entreprises de transformation de l'aluminium des procédés mis au point pour la transformation du magnésium. Le développement de ce créneau tire profit d'un système productif régional mis sur pied à partir d'un réseautage entre les petites et moyennes entreprises, les grands manufacturiers et leurs divers regroupements. Ce créneau bénéficie aussi de la présence de centres de recherche et de programmes de formation technique.

<sup>42</sup> Ministère des Régions, Comité régional ACCORD.

- L'hydrogène et l'électrotechnologie

La valorisation de l'expertise dans les technologies du domaine de l'hydrogène et des électrotechnologies constitue un créneau en émergence dans la région. Elle vise l'application de ce savoir-faire dans le développement de nouvelles sources d'énergie alternatives destinées à supporter le déploiement de flottes de véhicules terrestres, nautiques et aéronautiques. Ce créneau est soutenu par la présence en région de l'Institut de recherche sur l'hydrogène, de la Chaire sur la puissance électrique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, du Laboratoire des technologies de l'énergie d'Hydro-Québec et du Centre national en électrochimie et en technologie environnementale.

- Les bioprocédés industriels

Il s'agit d'un créneau au stade de l'évaluation de son potentiel dans différentes applications telles que la production de biomolécules, la conception et l'amélioration des propriétés des molécules, les nouveaux bioprocédés et les technologies de contrôle de la qualité.

- Le meuble

Il s'agit d'un créneau au stade de l'évaluation de son potentiel en regard de la fabrication de produits de milieu et de haut de gamme. Ce créneau englobe aussi les activités de recherche et développement afin d'optimiser les procédés industriels.

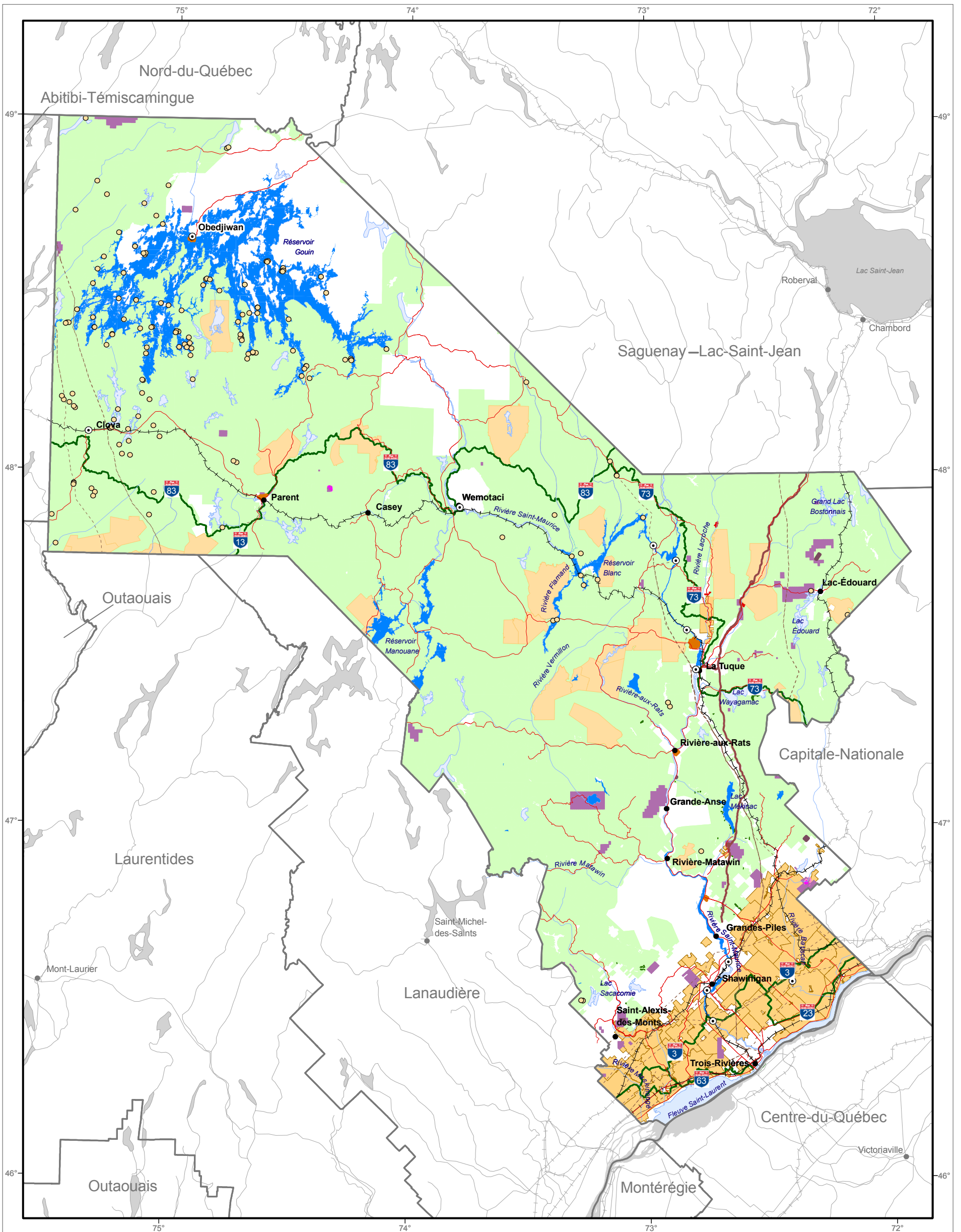
## **4.2 Droits et statuts de la dimension économique**

Le territoire public de la Mauricie est caractérisé par un grand nombre de droits accordés à divers utilisateurs qui soutiennent des activités à caractère économique. De plus en plus, la mise en valeur du territoire public tend vers une diversification des activités économiques, et par conséquent, des droits qui y sont alloués. Les impératifs de développement liés à cette polyvalence font en sorte que les activités forestières, traditionnellement prépondérantes sur le territoire, doivent de plus en plus composer avec le développement d'autres secteurs de l'activité économique. C'est le cas notamment de la villégiature, des sentiers récréatifs et du récréotourisme en général. La carte 8 illustre la répartition des divers droits et statuts à caractère économique présents sur le territoire public régional.



# Carte 8 : Droits et statuts économiques

## Portrait territorial de la Mauricie



- Droit forestier**
- Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier
  - Site industriel forestier
  - Érablière
- Droit minier**
- Bail d'exploitation de sable, de gravier ou autre substance
  - Bail minier
  - Claim
  - Concession minière
- Droit agricole**
- Bleuetière

- Statut agricole**
- Zone agricole permanente
- Droit énergétique**
- Centrale
  - Ligne de transport d'énergie
  - Gazoduc
  - Réservoir hydroélectrique
- Droit récréotouristique**
- Pourvoirie sans droits exclusifs
  - Sentier de motoneige Trans-Québec
  - Pourvoirie avec droits exclusifs

- Réseau de transport**
- Route principale
  - Voie ferrée
- Organisation administrative**
- Ville, localité
  - Région

**Projection cartographique**  
 Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
 Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8

20 0 20 40 Km

**1/1 200 000**

**Sources**  
 Base géographique régionale (BGR) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003  
 Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

**Réalisation**  
 Direction régionale de la gestion du territoire public de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
 Note: Le présent document n'a aucune portée légale.  
 © Gouvernement du Québec, 2006



**Un territoire public en majeure partie sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier**

En dehors des réserves écologiques, qui couvrent 32 kilomètres carrés, du parc national du Canada de la Mauricie, des deux réserves indiennes et des deux réserves forestières, la presque totalité des terres du domaine de l'État fait l'objet de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier. Cette situation témoigne de l'importance de l'industrie forestière sur le territoire public de la Mauricie. Au 1<sup>er</sup> avril 2003, on dénombrait quarante contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier attribués dans les dix aires communes de la région. Vingt-et-un de ces contrats concernaient des usines situées en Mauricie, tandis que dix-neuf autres étaient attribués à des usines situées dans d'autres régions<sup>43</sup>.

En Mauricie, les territoires sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) sont d'une superficie de 26 328 kilomètres carrés, ce qui correspond à 82 % du territoire public. Les volumes de bois récolté au 31 mars 2002 représentaient 3 307 000 mètres cubes.

La société en commandite Scierie Opitciwan (partenaire avec la compagnie *Abitibi-Consolidated* du Canada) est bénéficiaire d'un CAAF de 77 000 mètres cubes pour la scierie qu'elle exploite sur la réserve indienne d'Obedjiwan. Par ailleurs, la société en commandite Services forestiers attikamek aski de Wemotaci est bénéficiaire d'un CtAF de 84 000 mètres cubes de bois. Cette entreprise récolte et vend son bois aux scieries de la région.

**L'aménagement de bleuetières de type forêt/bleuet : une activité économique en émergence**

L'aménagement de bleuetières de type forêt/bleuet constitue un exemple de diversification de l'activité économique en territoire public. Depuis septembre 2005, le programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier à des fins de bleuetières a permis l'attribution de trois baux dans les limites de l'agglomération de La Tuque.

L'acériculture est une activité grandissante en Mauricie. Les données disponibles pour l'année 1998 ne permettent toutefois que d'en établir un portrait partiel dans la région. Globalement, on comptait cette année-là, 203 producteurs acéricoles en Mauricie, dont 37 exploitaient une érablière en territoire public en fonction d'un permis d'érablière. Ces derniers représentaient 3,1 % du nombre de producteurs du Québec qui exploitaient une érablière sur le territoire public<sup>44</sup>. La superficie totale des érablières situées sur le territoire public de la Mauricie représente 1,5 % des érablières exploitées du territoire public québécois.

<sup>43</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, données internes.

<sup>44</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de Forêt Québec, régions de la Mauricie (04) et du Centre-du-Québec (17), Portrait forestier de la Mauricie, août 2000.

En mars 2006, le territoire mauricien comptait plus de 845 titres miniers actifs. Ceux-ci englobent plus de 831 claims d'exploration et 8 baux exclusifs d'exploitation de substance minérale de surface. Ces derniers comprennent des sites d'exploitation du sable, du gravier ou de la pierre dimensionnelle. À ceux-ci s'ajoutent cinq baux miniers et une concession minière.

Les baux d'exploitation du sable, du gravier et d'autres substances se trouvent au nord de Saint-Alexis-des-Monts, le long de la route 155 entre Grande-Anse et Rivière-aux-Rats ainsi qu'au nord du lac aux Sables et du lac Édouard.

Les claims sont principalement localisés dans la réserve faunique du Saint-Maurice aux abords des lacs Normand, Baude et Éveline ainsi qu'au sud des lacs Thomas et Polette. D'autres claims se trouvent au nord-est de La Tuque dans les zecs Menokeosawin et Kiskissink, aux environs du réservoir Gouin ainsi qu'au nord de Saint-Alexis-des-Monts.

Certaines zones sont soustraites à l'activité minière telles que les réserves indiennes et le parc national du Canada de la Mauricie.

**Un réseau  
énergétique  
composé de  
douze centrales  
et de plus de  
2 155 kilomètres  
de lignes**

Dans le domaine de la production énergétique, la Mauricie se distingue par la présence de douze centrales électriques d'une puissance installée de 1 662 mégawatts. La rivière Saint-Maurice constitue la principale source d'exploitation hydroélectrique. Plus de huit centrales y sont aménagées. À ce réseau, il faut ajouter la centrale de Saint-Narcisse aménagée sur la rivière Batiscan ainsi que trois centrales au diesel localisées à Wemotaci, Obedjiwan et Clova. Ces trois dernières forment des réseaux autonomes. Les autres équipements électriques comprennent un réseau de transport composé de 2 155 kilomètres de lignes électriques qui sillonnent le territoire de la Mauricie<sup>45</sup> en fonction de mises à la disposition du territoire public visé en faveur d'Hydro-Québec.

Parmi les autres infrastructures d'approvisionnement en énergie, le gazoduc de Gaz Métropolitain traverse la Mauricie dans un axe nord-sud et dessert la ville de La Tuque ainsi que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

**Des droits  
accordés pour  
un vaste réseau  
de pourvoiries**

En ce qui a trait au récréotourisme, la région compte plus de 81 pourvoiries dont 22 possèdent des droits exclusifs de chasse et de pêche<sup>46</sup>. La grande majorité d'entre elles sont situées dans la portion nord du territoire public à l'intérieur des limites de la ville de La Tuque ainsi que dans la MRC de Mékinac.

<sup>45</sup> Hydro-Québec, *Profil régional des activités d'Hydro-Québec*, 2002.

<sup>46</sup> Société de la faune et des parcs du Québec, région administrative de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2003.

Par ailleurs, il existe 507 kilomètres de sentiers de motoneige Trans-Québec localisés en territoire public qui assurent une liaison avec plusieurs régions limitrophes de la Mauricie. Ces sentiers interrégionaux sont majoritairement aménagés dans l'emprise de chemins forestiers qui sont fermés durant l'hiver. Le caractère permanent de ces sentiers peut être remis en question compte tenu que les chemins publics sont aussi sollicités par d'autres utilisateurs (industrie forestière, villégiateurs, etc.).

En 2003, la région comptait 197 terrains de piégeage dont la majorité se trouvaient à l'intérieur des zones d'exploitation contrôlée et des réserves fauniques. Les terrains de piégeage représentaient 11 762 kilomètres carrés de territoire public en Mauricie.

### **4.3 Synthèse de la dimension économique**

Plusieurs facteurs biophysiques ont conditionné le développement économique de la Mauricie, une région pionnière dans le domaine de l'industrialisation. La présence de la rivière Saint-Maurice a favorisé le développement hydroélectrique ainsi que celui de l'exploitation forestière grâce au flottage du bois aujourd'hui aboli. La présence du fleuve Saint-Laurent et de la voie maritime a aussi joué un rôle stratégique dans la desserte du marché américain par l'intermédiaire de l'accès aux Grands Lacs.

La disponibilité et l'abondance des ressources naturelles ont aussi marqué le développement de l'économie de la région. Encore aujourd'hui, l'exploitation et la transformation de la matière ligneuse demeurent des activités économiques prépondérantes qui génèrent des retombées économiques importantes. Outre les domaines du papier, du bois et du meuble, le secteur manufacturier se concentre aussi dans la métallurgie, la chimie, les aliments et l'imprimerie. Le secteur des services occupe aussi une place de choix dans l'économie, quoique inférieure à la moyenne québécoise. Il regroupe les deux tiers des emplois en Mauricie, alors que le secteur de la production de biens regroupe le reste des emplois.

La mondialisation des marchés a forcé les entreprises manufacturières à devenir plus compétitives en innovant, notamment dans le développement de nouvelles technologies. À titre d'exemple, les efforts investis dans la transformation des papiers à valeur ajoutée, dans l'hydrogène ainsi que dans les nouvelles technologies de transformation des métaux contribuent à redynamiser l'économie régionale.

Bien que les indicateurs du marché du travail soient généralement défavorables pour la région par rapport à la moyenne québécoise, on

note toutefois une baisse encourageante du taux de chômage entre 1994 et 2003. De plus, l'année 2003 a débuté dans un climat favorable à la création d'emplois et par une augmentation de la participation au marché du travail. Cette augmentation conjoncturelle s'explique par une bonne performance du secteur de la construction.

La contribution du territoire public au développement économique régional s'exprime dans des créneaux traditionnellement connus et exploités tels que la foresterie, l'industrie de la pourvoirie, de la motoneige et de la villégiature. Ces dernières années, de nouveaux créneaux porteurs d'avenir renforcent la vocation économique du territoire public. Les caractéristiques biophysiques régionales favorisent notamment le développement de l'agroforesterie dans la partie nord du territoire pour la culture du bleuets. La mise en valeur de produits forestiers non ligneux tels que l'if du Canada figurent parmi les potentiels à développer.

Le secteur de la foresterie demeure un des piliers de l'économie régionale. Plus de 8 272 emplois y sont rattachés et la grande majorité touche la transformation de produits forestiers. Depuis quelques années, les pratiques forestières tiennent davantage compte des besoins des autres utilisateurs du milieu. Elles intègrent aussi une approche qui respecte plus l'environnement. L'hydroélectricité, qui constitue historiquement un rouage important du développement économique régional, continue de se développer. La rivière Saint-Maurice présente un intéressant potentiel résiduel qui favorise la réalisation de trois nouvelles centrales, dont deux sont à l'étude et une en construction.

Le territoire public représente un enjeu stratégique de premier plan pour le développement de nouveaux secteurs en émergence de l'industrie touristique. Il s'agit du tourisme d'aventure, de l'écotourisme et du séjour de villégiature en forêt. L'espace forestier omniprésent, le réseau hydrographique et l'attrait des paysages constituent la matière première pour le développement de ces secteurs en croissance. La demande pour les activités de plein air est en augmentation et déjà l'offre relative au territoire public se positionne en conséquence. L'industrie de la pourvoirie s'est d'ailleurs ajustée en ce sens. Des établissements d'hébergement haut de gamme ont récemment été aménagés sur le territoire public, tandis que d'autres projets sont en voie d'être réalisés. Des sentiers polyvalents d'envergure régionale destinés à la pratique d'activités non motorisées sont à l'étude. L'objectif visé par cette nouvelle dynamique consiste à améliorer l'image de marque de la Mauricie sur les marchés extérieurs ainsi qu'à prolonger la durée des séjours des visiteurs en région.

Ces nouveaux secteurs en développement de l'économie contribuent à une diversification ainsi qu'à une polyvalence accrue du territoire public dans la dynamique économique régionale. Ils devront toutefois se développer dans le souci constant d'une harmonisation des usages.

## 5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public

La Mauricie présente plusieurs potentiels et projets qui touchent les domaines environnemental, social et économique. Ceux-ci sont présentés dans le texte qui suit, tandis que la carte 9 illustre leur localisation.

***Un potentiel ainsi que des projets à caractère environnemental encore peu connus ou définis***

Sur le plan environnemental, il existe peu d'information permettant d'établir un portrait précis du potentiel du territoire public de la Mauricie.. Toutefois, le MDDEP a entrepris, dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées, l'étude de territoires d'intérêt pour la Province naturelle « C » qui couvre la grande majorité du territoire public mauricien.

On peut aussi mentionner un projet de réserve écologique localisée dans la MRC de Mékinac. Ce projet se trouve sur le territoire de la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) du Gros-Brochet, en bordure de la rivière Vermillon. Il constitue un écosystème forestier représentatif du plateau laurentien et de la plaine de l'Abitibi.

Également, un projet de refuge faunique localisé dans la plaine inondable sur la rive nord du lac Saint-Pierre couvre une superficie de 1 200 hectares. Il est constitué d'une longue bande discontinue (occasionnellement entrecoupée de terrains privés) qui s'étend de la baie de Maskinongé jusqu'à la rivière aux Glaises. Le Comité zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre travaille à la réalisation de ce projet en collaboration avec le MRNF.

En ce qui concerne la mise en valeur du milieu forestier à des fins de conservation, le MRNF évalue actuellement la pertinence d'accorder le statut d'écosystème forestier exceptionnel (EFE) à un boisé localisé sur la rive nord du lac Saint-Pierre. Il s'agit d'une érablière argentée à frêne rouge couvrant une superficie de 99 hectares<sup>47</sup>.

***Un potentiel social principalement caractérisé par des éléments d'intérêt patrimonial ou historique et par des projets de gestion par bassin versant***

Le MRNF a désigné de façon préliminaire plusieurs sites d'intérêt qui représentent un potentiel pour la mise en valeur du territoire public. Ces sites d'intérêt nommés « unités territoriales d'intérêt » présentent une valeur sur les plans environnemental ou patrimonial. Ils peuvent englober des sites naturels tels des plages, des chutes et autres éléments naturels particuliers. Certaines sections de rivières peuvent offrir des paysages d'intérêt grâce à la présence de falaises ou par l'aspect esthétique ou naturel des lieux. Il s'agit des rivières Saint-Maurice, aux Rats, Croche, Vermillon et Flamand.

<sup>47</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels (GTEFE), avril 2004.

Plusieurs éléments d'intérêt localisés sur le territoire public comprennent des sites, des infrastructures ou des bâtiments ayant une valeur historique et patrimoniale et qui figurent aux schémas d'aménagement des MRC. Il s'agit, entre autres, des lacs Sacacomie et Saint-Bernard, de l'aménagement hydroélectrique de Rapide-Blanc, du site de l'ancien sanatorium du lac Édouard, du Domaine Van Brusseyl, du club Saint-Maurice, de la gare de Clova et de la Seigneurie du Triton<sup>48</sup>.

Dans la foulée de la politique nationale de l'eau proposée par le gouvernement du Québec à la fin de l'année 2002, quatre rivières de la région de la Mauricie ont été reconnues pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée par bassin versant. Il s'agit des rivières Saint-Maurice, Batiscan, du Loup et Maskinongé. Afin d'assurer une mise en valeur à long terme ainsi que le niveau de protection nécessaire, les organismes de bassin mis sur pied auront pour mandat de réaliser un Plan directeur de l'eau<sup>49</sup>. Celui-ci consiste à déterminer des enjeux, des axes de développement et des solutions d'intervention qui faciliteront une gestion plus efficace de l'eau. Le comité de bassin de la rivière Saint-Maurice oriente ses efforts plus particulièrement vers le développement récréotouristique de la rivière depuis l'arrêt du flottage du bois en 1996.

**Un potentiel et des projets variés à caractère économique**

La Mauricie présente plusieurs potentiels et projets qui offrent un intérêt significatif sur le plan économique. Ceux-ci touchent principalement les domaines de l'énergie, du récréotourisme et de l'agroforesterie. Tout d'abord, la Mauricie possède un potentiel hydroélectrique résiduel non négligeable. Hydro-Québec prévoit d'ailleurs développer sur la rivière Saint-Maurice deux projets de centrales hydroélectriques d'une puissance installée projetée de 127 mégawatts. Ces projets s'inscrivent dans les orientations de son plan stratégique 2004-2008. Les sites envisagés sont la chute Allard et les Rapides-des-Cœurs, situés respectivement à 120 et à 108 kilomètres de route au nord de la Tuque. Ces deux centrales en construction depuis le mois de mai 2005 seront exploitées au fil de l'eau, sous une chute nominale d'environ 18 mètres. La production de ces nouvelles centrales serait intégrée au réseau de transport d'Hydro-Québec par une nouvelle ligne à 230 kilovolts d'une longueur approximative de 60 kilomètres qui raccorderait les postes des centrales de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs au poste de la centrale actuelle de Rapide-Blanc<sup>50</sup>.

<sup>48</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction régionale de la gestion du territoire public, régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, compilation interne préliminaire et schémas d'aménagement des MRC.

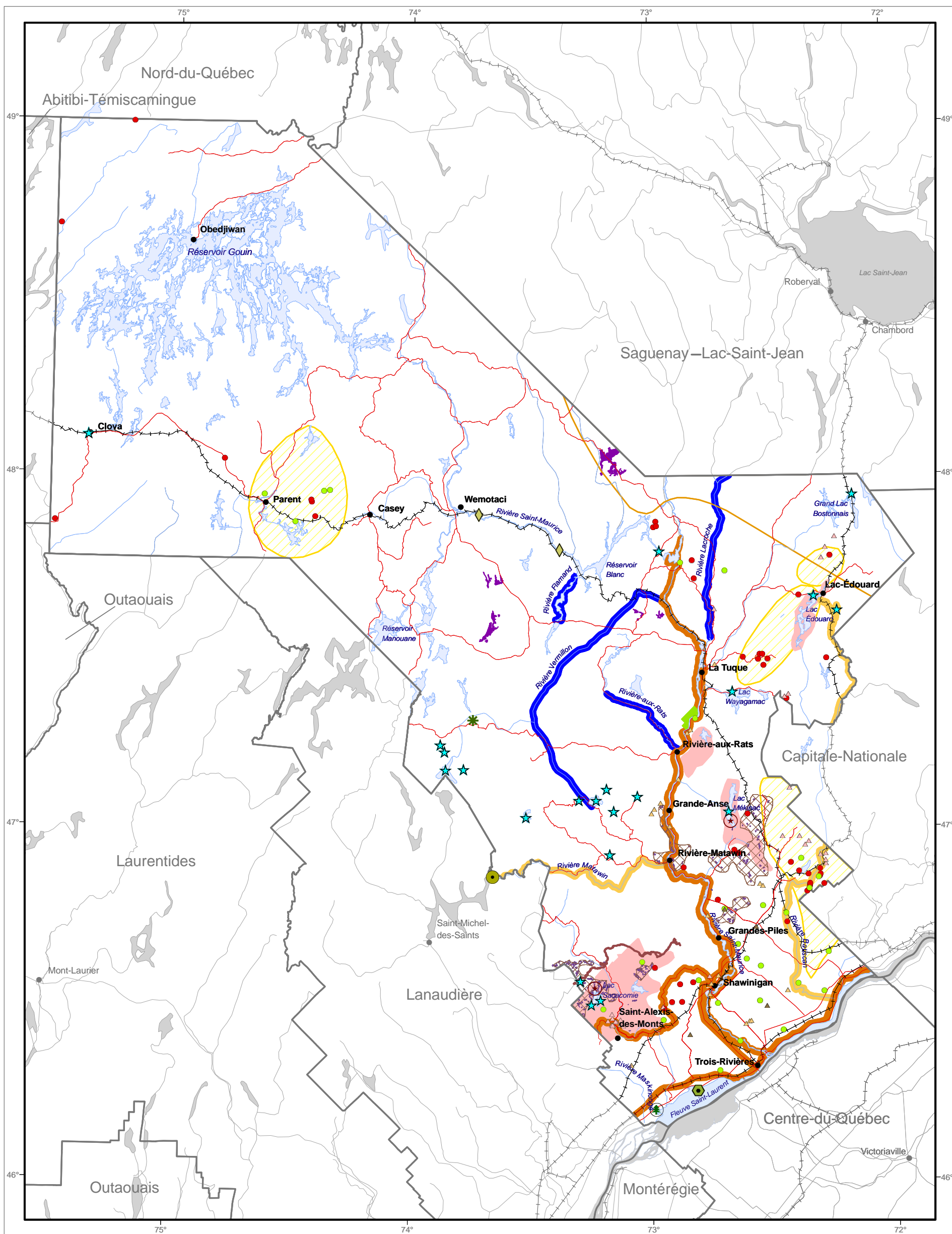
<sup>49</sup> Ministère de l'Environnement, *Politique nationale de l'eau*.

<sup>50</sup> Hydro-Québec Production, *Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs*, Bulletin d'information n° 1, mai 2003.



# Carte 9 : Potentiels et projets régionaux

## Portrait territorial de la Mauricie



\* Territoire visé par l'entente de principe d'ordre général entre les premières nations de Mamulitun et Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada (mars 2004).

### Projet environnemental

- Écosystème forestier exceptionnel
- Refuge faunique
- Réserve écologique

### Potentiel social

- Site d'intérêt historique ou patrimonial
- Paysage riverain d'intérêt

### Projet social

- Parc régional
- Limite de Nitassinan \*

### Potentiel économique

- Corridor récréotouristique
- Développement de minicentrales
- Hébergement commercial haut de gamme
- Potentiel acéricole
- Bleuétière
- Aire de potentiel minéral
- Gîte métallique
- Gîte non métallique
- Pierre architecturale
- Pierre concassée
- Pierre industrielle

### Projet économique

- Récréotourisme majeur
- Centrale hydroélectrique
- Mini-centrale hydroélectrique
- Sentier national

### Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

### Réseau de transport

- Route principale
- Voie ferrée

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°.  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), fuseau 8

1/1 200 000

### Sources

Base géographique régionale (BGR) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003  
Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2006



De plus, certaines rivières de la Mauricie possèdent un potentiel pour l'aménagement de mini-centrales. Il s'agit des rivières Batiscan, du Loup et Matawin. Un projet de mini-centrale est d'ailleurs à l'étude sur la rivière Matawin, à l'embouchure du réservoir Taureau.

Dans le domaine forestier, depuis décembre 2003, la Table sectorielle des industries forestières de la Mauricie souhaite mettre en application le principe de la TRIADE qui permettrait d'assurer le développement durable de la forêt. Un projet d'expérimentation est en cours de réalisation depuis août 2005 dans l'unité d'aménagement forestier 042-51 en vue de maintenir la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes forestiers ainsi que les retombées économiques liées aux activités forestières et de développer une stratégie à la fois plus acceptable pour les partenaires du milieu et plus productive en ce qui a trait à la matière ligneuse.

La région recèle plusieurs sites ou unités territoriales prometteurs sur le plan touristique. Parmi ceux-ci, il faut mentionner le corridor de la rivière Saint-Maurice qui fait partie du territoire d'étude d'un plan directeur de l'eau (PDE) préparé par le Comité de bassin versant de la rivière Saint-Maurice (BVSM). Ce PDE comporte un volet lié au récréotourisme et devrait préciser le potentiel et les axes de développement à privilégier. Il est à noter que le MRNF reconnaît aussi la valeur récréotouristique du Saint-Maurice à l'intérieur de son *Plan régional de développement du territoire public*. La route nationale 155 qui longe la rivière Saint-Maurice est un couloir touristique reconnu à l'échelle régionale en plus de constituer une liaison directe avec la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Autre corridor touristique thématique important, la route 138 aussi appelée « Chemin du Roy » qui longe en bonne partie la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Cette route nationale, qui relie Trois-Rivières, Montréal et Québec, a favorisé le développement commercial de la Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle présente aujourd'hui une importance stratégique sur le plan touristique. Un troisième corridor composé des routes régionales 349, 350 et 351 relie dans un axe est-ouest les municipalités de Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Paulin, Saint-Mathieu-du-Parc et la ville de Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides. Cet axe englobe plusieurs auberges et attraits touristiques tel le parc récréoforestier de Saint-Mathieu.

L'Association touristique régionale de la Mauricie reconnaît la villégiature commerciale haut de gamme en forêt en tant qu'un produit touristique à privilégier sur les marchés extérieurs. Dans son projet de Plan régional de développement du territoire public, le MRNF a donc déterminé, de concert avec ses partenaires, des pôles de développement offrant des potentiels pour la villégiature commerciale haut de gamme.

Parmi ceux-ci, mentionnons le lac Édouard situé sur le territoire de la ville de La Tuque. Celui-ci a fait l'objet d'un plan directeur réalisé en 2003, dans lequel le milieu régional s'est prononcé sur des choix de développement. Le lac Mékinac, également choisi à titre de pôle dans le plan, fait l'objet d'un vaste projet de développement de villégiature commerciale. Ces efforts contribuent au renforcement de la capacité d'hébergement dans ce créneau de l'industrie touristique en Mauricie. Par ailleurs, un regroupement de municipalités et d'aubergistes travaille actuellement à la réalisation d'un projet de corridors plein air et d'infrastructures d'hébergement commercial dans la portion nord de la MRC de Maskinongé. Ce projet, intitulé « la Piste Mauricienne », vise entre autres à relier des attraits touristiques, les noyaux de certaines municipalités ainsi que des établissements d'hébergement présents sur le territoire. La réalisation de ce projet donnerait une valeur ajoutée à l'offre récréotouristique régionale en exploitant notamment des thématiques propres à la Mauricie.

La Corporation du Parc des Trois Soeurs travaille à la réalisation d'un projet de parc régional sur la rive ouest de la rivière Saint-Maurice. Ce dernier couvre 16 kilomètres carrés. Il fera l'objet d'un plan provisoire d'aménagement qui sera éventuellement présenté au ministère des Affaires municipales et des Régions. Le futur parc régional intégrerait une portion du sentier de longue randonnée pédestre « Haute-Mauricie » déjà aménagé dans ce secteur ainsi que des infrastructures de récréation extensive pour la pratique d'activités de plein air.

Parmi les autres potentiels et projets qui peuvent être mentionnés, on peut citer l'aménagement projeté du sentier transcanadien à vocation multifonctionnelle qui traversera éventuellement le territoire mauricien d'est en ouest. La portion québécoise de ce projet pancanadien représente 1 400 kilomètres et devrait être complétée en 2005. Un deuxième sentier d'envergure nationale est en voie de réalisation. Il s'agit du sentier national, parrainé par la Fédération québécoise de la marche qui consiste en l'aménagement de 1 100 kilomètres de sentiers dans huit régions administratives du Québec dont la Mauricie. Il s'agit d'un sentier polyvalent destiné à la randonnée pédestre, à la raquette et au ski de fond.

***Un potentiel élevé pour le développement des bleuetières dans le nord de la région***

En février 2004, le MRNF a approuvé et mis en œuvre un programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier pour le développement des bleuetières. Ce programme prévoit donner une priorité aux demandes d'agrandissement et de consolidation des bleuetières, afin de permettre aux producteurs d'atteindre le seuil d'une unité viable de production de 200 hectares.

En Mauricie, la ville de La Tuque, en collaboration avec le MRNF et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a réalisé une étude de potentiel pour la culture du bleuets. Cette étude a indiqué les portions de territoire public sur lesquelles des baux de bleuets pourraient être accordés à court, moyen et long termes, tout en protégeant les investissements déjà consentis pour l'aménagement forestier. De façon préliminaire, il appert que certaines zones de plateaux localisées au nord de La Tuque offrent des perspectives prometteuses. Les principaux critères d'évaluation de ce potentiel comprennent l'accessibilité routière, la présence naturelle des bleuets sur le territoire, des superficies minimales cultivables de 200 hectares ainsi que des conditions climatiques et pédologiques favorables.

***Un potentiel acéricole localisé dans la portion sud de la région***

En ce qui concerne les possibilités de développement de l'acériculture, les plus significatives ont fait l'objet d'un inventaire sur le terrain réalisé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune en 1998. Elles correspondent à des superficies regroupant 180 entailles à l'hectare et plus qui se trouvent dans la portion sud de la réserve faunique de Mastigouche, autour des lacs Sacacomie, des Pins Rouges et Larose. D'autres possibilités ont été établies du côté est de la rivière Saint-Maurice, dans les secteurs de Rivière-Matawin, des lacs Clair, du Jésuite, du Missionnaire et Masketsi. Le potentiel acéricole en territoire public représente une superficie totale de 30,1 kilomètres carrés.

***Un potentiel minier caractérisé par la présence de pierre architecturale, de pierre concassée et de pierre industrielle***

Parmi les éléments connus qui caractérisent le potentiel minier, on peut mentionner la présence de gisements et carrières de pierre architecturale, de pierre concassée et de pierre industrielle. Ceux-ci sont concentrés dans la portion sud du territoire public, au nord de Saint-Alexis-des-Monts, dans la zec Tawachiche ainsi qu'au nord du lac Brûlé. Des indices de métaux usuels sont présents dans la réserve faunique Saint-Maurice tandis que des indices, gîtes et gisements de métaux usuels (cuivre-nickel et zinc-plomb-argent) et précieux (or et éléments du groupe platine) sont situés dans la portion nord-est de la région entre les lacs Grand Bostonnais et Édouard et dans la région Montauban-les-Mines.



## 6. Synthèse du portrait territorial

La région de la Mauricie bénéficie d'une situation géographique avantageuse au centre-sud du Québec et à mi-chemin entre les deux principaux pôles urbains du Québec, soit Montréal et Québec. La région occupe près de 2,4 % du territoire québécois et compte 3,4 % de sa population.

La région de la Mauricie compte trois MRC (Des Chenaux, Maskinongé et Mékinac), deux villes exerçant certaines compétences dévolues aux MRC (Trois-Rivières et Shawinigan) et l'agglomération de La Tuque. Cette dernière, qui englobe la ville de La Tuque et les municipalités de La Bostonnais et de Lac-Édouard, a des pouvoirs en matière d'aménagement du territoire. On dénombre 39 municipalités locales, 3 réserves indiennes et 4 territoires non organisés.

La population de la Mauricie a connu une décroissance de 1,9 % entre 1996 et 2004, alors que celle du Québec augmentait. L'Institut de la statistique du Québec mentionne que cette tendance pourrait encore s'accroître jusqu'en 2026. Un exode des jeunes qui quittent la région pour des raisons d'étude et d'emploi peut expliquer cette décroissance. Afin de contrer cette situation, plusieurs partenaires du milieu socio-économique se sont mobilisés de façon concertée pour déterminer des moyens d'action. Par exemple, le plan de développement stratégique du Conseil régional de développement de la Mauricie prévoit favoriser l'intégration des jeunes au marché du travail. Des incitatifs sont envisagés afin que les jeunes puissent compléter leur scolarité et se former au niveau professionnel et technique. Également, le plan de développement favorise la création d'entreprises par les jeunes.

Les caractéristiques biophysiques de la région ont directement façonné le développement ainsi que les modes d'utilisation du territoire. Au sud, où les terres privées sont prédominantes, la topographie, l'hydrographie et les conditions pédologiques ont favorisé le développement de l'agriculture ainsi que celui des secteurs les plus urbanisés. Plus au nord, où domine le territoire public, les vastes espaces forestiers et l'étendue du réseau hydrographique ont permis l'émergence d'une économie axée initialement sur l'exploitation des ressources naturelles ainsi que sur le prélèvement faunique. Ces dernières années, la vocation du territoire public tend à se diversifier en fonction de nouveaux secteurs d'activité tels que le récréotourisme ou encore l'agroforesterie.

Le territoire public occupe une place de premier plan dans le développement économique et social de la Mauricie. Le potentiel que représentent les ressources naturelles ainsi que l'importance de sa superficie qui correspond à 80,3 % du territoire régional ne sont pas étrangers à cette situation.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le rôle stratégique du territoire public dans l'économie et le développement social de la région. Les ressources forestières et hydrauliques du territoire public ont orienté les choix des activités économiques de la Mauricie dans le domaine du bois, des pâtes et papiers, ainsi que des industries chimique et métallurgique. Malgré une forte concentration des emplois dans ces activités, de même que dans le secteur tertiaire, la Mauricie bénéficie d'une structure économique assez diversifiée à laquelle le territoire public contribue de façon significative.

Même si la foresterie demeure une activité économique prédominante, la contribution du territoire public à la dynamique économique régionale s'accroît et se diversifie. La mise à profit de l'immense potentiel biophysique du territoire permet dorénavant à la région de se positionner dans des secteurs en émergence de l'industrie touristique, soit le séjour de villégiature haut de gamme en forêt, le tourisme d'aventure et l'écotourisme.

L'immense potentiel que représentent les vastes espaces forestiers, l'étendue du réseau hydrographique et l'attrait des paysages constituent la matière première d'une industrie touristique en développement. Le territoire public contribue à un nouvel essor du tourisme en favorisant depuis quelques années l'implantation d'établissements d'hébergement haut de gamme aux abords de certains plans d'eau. Des projets de sentiers d'envergure régionale actuellement à l'étude viendront renforcer l'offre récréotouristique de la Mauricie.

Le nombre élevé de droits et de statuts accordés à ce jour sur le territoire public témoigne de la diversité des usages observés sur le territoire public. Le développement de ce dernier passe par l'harmonisation des droits existants avec de nouveaux usages qui y sont projetés. L'enjeu est de taille puisque la mise en valeur des nouveaux projets et des potentiels les plus significatifs en territoire public représenterait un ajout de 2 158 km<sup>2</sup> aux 70 759 km<sup>2</sup> de droits et de statuts existants, ce qui correspond à un peu moins de deux fois la superficie de la région. Cela démontre toute la complexité de la gestion et de la mise en valeur du territoire public et de ses ressources. Ainsi, le développement de bleuetières en complémentarité avec les opérations forestières constitue un exemple de diversification et d'harmonisation des usages.



Les prochains défis dans la gestion du territoire public se trouvent donc dans la conciliation des usages existants et ceux en émergence qui s'inscrivent dans des créneaux d'avenir prometteurs. Un de ces défis réside dans le maintien de la qualité du milieu naturel, des habitats et des ressources fauniques. L'harmonisation des usages actuels et futurs s'avère un gage de développement durable prometteur pour l'avenir. Les choix de développement et de gestion passent nécessairement par une approche intégrée et diversifiée qui respecte à la fois les besoins de développement et la capacité du milieu naturel de le soutenir.



## Conclusion

L'élaboration des portraits territoriaux vise à analyser les différentes caractéristiques du territoire public et de son utilisation, et ce, sous divers angles. Ils favorisent ainsi l'interrelation entre les composantes biophysiques, sociales et économiques du territoire public ainsi que la contribution de ce patrimoine collectif au mieux-être de la population. Ils permettent également de comprendre pourquoi la gestion de ce territoire doit être effectuée dans une optique d'intégration de ces composantes, dans un contexte de multiplication des usages et des besoins autant de développement que de protection.

La gestion du territoire public doit pouvoir s'effectuer sur la base d'une connaissance globale des phénomènes qui le constituent ou l'animent. La diversité de ces phénomènes nécessite toutefois de cerner les éléments facilitant la détermination des principaux enjeux d'utilisation du territoire public, d'où l'intérêt d'un portrait territorial.

En posant un regard d'ensemble sur les caractéristiques des territoires publics régionaux et en les mettant en relation avec les principaux potentiels et projets connus pouvant influencer la mise en valeur du territoire public, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune veut faciliter la planification et la gestion de l'utilisation du territoire public. Avec le portrait territorial de la région de la Mauricie, le Ministère souhaite ainsi contribuer à appuyer les discussions entre les acteurs sur la base d'une connaissance intégrée du territoire public.



## Bibliographie

- CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE (CRIQ). Répertoire des produits fabriqués au Québec, 2001.
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAURICIE (CRDM). Entente cadre de développement de la région de la Mauricie 2000-2005 entre le gouvernement du Québec et le Conseil régional de développement de la Mauricie, octobre 2000, 40 p.
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAURICIE. *Plan de développement stratégique de la Mauricie 1999-2004 – un défi collectif*. Adopté en assemblée générale le 27 octobre 1999, 61 p.
- FÉDÉRATION DES POURVOIRIES DU QUÉBEC. *L'industrie de la pourvoirie au Québec est un levier de développement économique local durable et de création d'emplois*, Québec, 1998, 21 p.
- FÉDÉRATION DES POURVOIRIES DU QUÉBEC. Données statistiques de l'industrie de la pourvoirie, novembre 2001.
- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK. *Guide des parcours canotables au Québec*, Montréal, 2001, tome 2, 268 p.
- HYDRO-QUÉBEC, PRODUCTION. *Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs*, Bulletin d'information n° 1, mai 2003.
- HYDRO-QUÉBEC. *Profil régional des activités d'Hydro-Québec, région de la Mauricie*, 2002.
- HYDRO-QUÉBEC. Projets de construction au Québec, adresse URL : <http://www.hydroquebec.com/projets/index.html>.
- LE GROUPE DBSF. Plan de développement et de marketing touristique de la Mauricie, rapport présenté à Tourisme Mauricie, Montréal, novembre 2000, 87 p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Portrait bioalimentaire régional, région de la Mauricie*, mai 2001.
- MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES, CÉGEP DE JONQUIÈRE. *La villégiature privée sur les terres publiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mesure et analyse socioéconomiques de la clientèle et des impacts associés*, mai 1990.

- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Les aires protégées et les provinces naturelles, Niveau 1 du cadre écologique de référence du Québec*, adresse URL :  
[http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires\\_protegees/provinces/partie4a.htm](http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4a.htm).
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Portrait régional de l'eau de la Mauricie*, région administrative 04, 16 décembre 1999, 30 p.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. Adresse URL :  
[http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires\\_protegees/orientation/index.htm#orientations](http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/orientation/index.htm#orientations).
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, en collaboration avec le MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Plan de diversification industrielle de la Mauricie*, 2001, 59 p.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS.  
*Inventaire des sites archéologiques du Québec*, (ISAQ, 2003).
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR. *Répertoire des municipalités du Québec*, février 2003, adresse URL :  
[http://www.mam.gouv.qc.ca/repertoire\\_mun/repertoire/reperto.html](http://www.mam.gouv.qc.ca/repertoire_mun/repertoire/reperto.html).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. Géologie Québec, Alain Simard, *Le potentiel minéral du Québec : un état de la question*, 2000, adresse URL :  
<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/publications/mines/potentiel/potentiel-mineral.pdf>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. Direction régionale de Forêt Québec, Régions de la Mauricie (04) et du Centre-du-Québec (17), *Portrait forestier de la Mauricie*, août 2000.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. Ressources et industries forestières, *Portrait statistique, édition complète*, 2003, adresse URL :  
<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#5>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. Contenu légal et réglementaire sur la faune (CLEF), Annexe, *Liste des espèces de la faune vertébrée menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées*, janvier 2003.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. Direction générale de l'information géographique (DGIG), *Sommaire des superficies et des proportions de territoire public par région administrative*, novembre 2002.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. Direction régionale de Forêt Québec, régions de la Mauricie (04) et du Centre-du-Québec (17), *Portrait forestier de la Mauricie*, août 2000.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL. Comité régional ACCORD, adresse URL : <http://www.mreg.gouv.qc.ca/fr/article/>.

MINISTÈRE DU TOURISME, *Le tourisme au Québec en bref*, édition 2004, 13 p., adresse URL : <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/>

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, BOUCHARD, P. *Les activités reliées à la nature et à la faune au Québec, profil des participants et impact économique en 1999*, 13 p., adresse URL : [www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/activite.htm](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/activite.htm).

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *La pêche récréative au Québec en 1995 – Mauricie–Bois-Francs*, 1995, 8 p.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Les activités reliées à la nature et à la faune au Québec, profil des participants et impact économique en 1999, 2000*.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques (PDRRF)*, février 2002, 265 p.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Inventaires aériens de densités de populations d'originaux*, hivers 2001, 2002 et 2003.

STATISTIQUE CANADA. *Revue chronologique de la population active*, 2002, février 2003, compilation de la Direction de l'analyse et des politiques structurelles, ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, mission Industrie et Commerce, adresse URL : <http://www.mic.gouv.qc.ca/Pme-reg/regions/index.htm>.

ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS. *Étude des retombées économiques directes associées à la pratique de la motoneige dans Charlevoix et à la création du parc des Hautes-Gorges-de-la-Malbaie*, juin 2002.